This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UN ÉRUDIT

HOMME DU MONDE, HOMME D'ÉGLISE

HOMME DE COUR

UN ÉRUDIT

HOMME DU MONDE, HOMME D'ÉGLISE

HOMME DE COUR

DU MÊME AUTEUR :

SUR L'ORIGINE DE LA CONVENTION DITE DE DESCARTES (Extrait de la *Revue archéologique*). Paris, 1878, in-8°.

SUR L'ORIGINE DE QUELQUES NOTATIONS MATHÉMATIQUES (Extrait de la *Revue archéologique*). Paris, 1879, in-8°.

Opusculum de multiplicatione et divisione sexagesimalibus Pappo vel Diophanto attribuendum. Halle, H. W. Schmidt, 1879, in-8°.

HUYGENS ET ROBERVAL. Documents nouveaux. Leyde, E. J. Brill, 1879, in-4°.

RECHERCHES SUR LES MANUSCRITS DE PIERRE DE FERMAT, suivies de démonstrations inédites de Bachet et de Malebranche (Partie historique). Rome, Imprimerie des sciences mathématiques et physiques, 1879, in-4°.

UN ÉRUDIT

HOMME DU MONDE

HOMME D'ÉGLISE, HOMME DE COUR

(1630—1721)

LETTRES INÉDITES

DE MADAME DE LA FAYETTE, DE MADAME DACIER, DE BOSSUET

DE FLÉCHIER, DE FÉNELON, ETC.

Extraites de la Correspondance de Huet

PAR C. HENRY

BIBLIOTHECA BORBONICA

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1879

Tous droits réservés

A Madame de G.

INTRODUCTION

La correspondance à laquelle nous empruntons les quelques lettres qui composent ce volume n'est pas une inconnue; elle a déjà toute une histoire.

M. Libri en fit l'acquisition le 8 février 1842 [1]*; quelques années après, elle passa dans le cabinet de Lord Ashburnham, où elle dort inaccessible aux érudits* [2].

Heureusement, une copie presque complète avait été exécutée par M. Lechaudé d'Anisy. Cette copie ayant été acquise, après la mort de son auteur, par la Bibliothèque

---

1. *Lettre à M. de Falloux, ministre de l'Instruction publique, contenant le récit d'une odieuse persécution... par G. Libri.* Deuxième édition, Paris, Paulin, 1848, page 89.

2. *Catalogue of the manuscripts at Ashburnham place, part the first, comprising a collection formed by professor Libri, London printed by Charles Françis Hodgson,* n° 1866.

nationale[1], *M. Floquet, dans son ouvrage sur* Bossuet précepteur du Dauphin[2], *cita les lettres de Bossuet; M. Pierre Clément, à la suite des* Réflexions sur la miséricorde de Dieu[3] *et dans deux livres importants*[4], *publia les lettres de la duchesse de La Vallière et de Madame de Montespan; MM. Boutron et Rathery recueillirent les lettres de Mademoiselle de Scudéry*[5]; *enfin M. C. Trochon, dans un article du* Correspondant[6] *et dans les* Analecta juris Pontificii[7], *glana quelques lettres de Madame de La Fayette et de Bossuet.*

Si intéressantes qu'elles fussent, ces publications partielles devaient être sevrées d'un intérêt. La lettre révèle à l'analyse non seulement l'esprit qui la dicte, elle révèle encore l'esprit qui la reçoit. Quelques lignes peuvent suffire au premier

---

1. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, tome II, page 305.

2. Pages 33, 71, 88, 92, 143, 182, 184, 202.

3. Tome II, pages 6, 21 et 23.

4. *Madame de Montespan et Louis XIV*, Paris, Librairie académique, pages 272-316. — *Une Abbesse de Fontevrault au XVIIe siècle*. Paris, Didier, 1869, pages 181-197.

5. *Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies*, Paris, Léon Techener, MDCCCLXXIII, pages 284-406.

6. Tome CV, pages 869 et 1079, et tome CVI, page 1080.

7. Septembre-octobre 1876. — Tout récemment deux articles importants sont venus s'ajouter à la bibliographie déjà si considérable de l'évêque d'Avranches; M. Gaston Lavalley, bibliothécaire à Caen, et un maître de conférences de la Faculté, M. Armand Gasté, viennent de faire imprimer, le premier, des poésies de Huet, le second, deux lettres adressées à Huet par la Princesse Palatine.

dessein; mais pour atteindre au second il faut rapprocher, grouper, dégager.

Les pièces que nous offrons au lecteur, ces lettres de la Comtesse de La Fayette et de Madame Dacier, ces billets de Bossuet, ces panégyriques épistolaires de Fléchier et de Fénelon, toutes ces feuilles emportées sur les ailes de l'occasion vers une personnalité d'un autre temps ne sont donc pas recueillies et imprimées aujourd'hui par la raison seule qu'elles sont inédites : elles ressuscitent Huet; or Huet fut un type.

Celui qui écrivit la Démonstration évangélique *et commenta Origène, celui qui fut assez du monde pour être le centre d'une pléiade de comtesses, de duchesses et de marquises, assez courtisan pour devenir le sous-précepteur d'un Dauphin de France, assez pieux pour obtenir la réputation d'un vertueux ecclésiastique; celui, en un mot, qui réalisa dans l'ordre du caractère ce que Descartes, Fermat, Leibniz firent dans l'ordre de l'esprit, — l'encyclopédisme, ce n'est point Ménage, il ne fut jamais courtisan; ce n'est point Bossuet, qui ne fut ni courtisan ni érudit...*

Et cependant au XVIIe siècle les mauvaises humeurs du spécialiste étaient encore à naître : Montausier était homme du monde et érudit; Fléchier, homme de cour et homme d'église. Un art coloriste, musical, ciseleur, architectonique, un art plus artiste, partant plus spécial et plus difficile, un

catholicisme plus mystique, n'avaient pas encore remplacé les tiédeurs et le gallicanisme de la période.

Notre premier dessein était de n'admettre que de grands noms, de n'enguirlander que des fleurs dans notre couronne. Mais un peu de verdure ne messied point.

Les manières subtiles de Madame de Bellefont, le dogmatisme de la Marquise de Lambert, la sensibilité de la Duchesse d'Uzès, l'esprit de la Duchesse d'Harcourt, la résignation de Madame de Tilly, les lourdeurs d'Anne Lefèvre, nous ont paru enchâsser dans de gracieux contrastes le naturel un peu ironique et viril de Madame de La Fayette.

Dans chacune de ces perles plus humbles il y a d'ailleurs de l'éclat; dans les lettres de Madame Dacier il y a de l'imprévu.

« *En* 1674, *dit une biographie, l'année même où elle venait déjà de se faire connaître par l'édition de Callimaque accompagnée de scholies grecques, d'une traduction latine et de notes critiques, elle devança tous ses collègues en publiant Florus, qui fut bientôt suivi d'Aurelius Victor et d'Eutrope, également* ad usum delphini... *Tous ces travaux lui valurent des gratifications du roi et bientôt après une pension, encouragements qui redoublèrent encore son zèle.* » *Des gratifications et des encouragements! Lisez ses lettres, et vous ne souhaiterez jamais, avec feu M. de Sacy,*

qu'un bon et général incendie fasse justice des inédits, — ces romans vrais que le dédaigneux critique appelle « des miettes du festin littéraire » [1].

Cependant Madame de La Fayette est le joyau princier de la galerie. Ses lettres ont un cachet romantique qui eût délecté l'auteur des Grotesques. « Je me baigne dans la paresse », *écrit-elle quelque part. Ici, presque à chaque page, on trouve de ces inversions, de ces charges d'idées qui évoquent le télégraphe ou le voyage circulaire, toutes les rapidités modernes.*

Vous pourriez en dire autant de Madame de Sévigné et de Saint-Simon. Quoi d'étonnant? Si l'argot, c'est-à-dire l'expression familière d'aujourd'hui, est la langue de demain, la forme d'aujourd'hui ne doit-elle pas être le style familier d'hier?

Avez-vous jamais ouvert Zaïde? *Vous auriez lu ce titre* [2]:

ZAIDE, Histoire espagnole, par Monsieur de Segrais, avec un traitté de l'Origine des Romans Par Monsieur Huet A Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le second Perron de la Sainte Chappelle MDC LXX Avec

---

1. *Rapport sur le progrès des lettres, par MM. Sylvestre de Sacy, Paul Féval, Théophile Gautier et Ed. Thierry...* Paris, imprimé par autorisation de Son Exc. le Garde des sceaux à l'Imprimerie impériale, M DCCC LXVIII, page 19.

2. Nous en conservons la bizarrerie typographique.

privilège du Roy. *Le roman est-il de Segrais? Est-il de Madame de La Fayette, comme le prétend Huet dans ses* Mémoires? *Notre onzième billet résout définitivement ce petit problème d'Histoire littéraire.*

Les lettres de Madame de La Fayette décollètent la comtesse; mais les lettres de Bossuet détrônent un monarque.

Une campagne académique et des recommandations banales remplacent les négociations grandioses. Au cortège princier des oraisons funèbres succède un long défilé d'abbés et de bourgeois. Il ne s'agit plus d'emprunter à l'Écriture sainte des maximes d'État, mais de connaître la prosaïque jurisprudence des chapitres et des évêques. Piquant déshabillé! celui qui s'est fait l'interprète des desseins de la Providence devient l'écho charitable des racontages d'un polisson sur la valetaille d'autrui.

Moins personnelles, les lettres de Fléchier et de Fénelon sont plus vivement empreintes de la couleur d'alors. Celles-ci seraient pédantes pour le plus incorrigible de nos pédants; celles-là choqueraient les orgueils les plus outrecuidants d'aujourd'hui.

« Vos idées sont toujours nobles et sublimes... Quelle profonde érudition! quelle politesse de langage! quelle force de raisonnement! Je n'entreprends pas de vous

donner les louanges que vous méritez ; qui est-ce qui les pourrait faire ? » *De semblables fadeurs se lisaient et se colportaient. Comment s'étonner après cela des fanfaronnades de Scudéry ? L'honnête Chapelain faisait acte de pénétration lorsqu'il se plaignait de la fatuité de ses contemporains sur la liste des pensionnaires de Sa Majesté.*

Nous sommes loin d'avoir épuisé tous les intérêts qu'offrent ces lettres ; à quoi servirait de les publier ? Une introduction n'est pas un mémoire. Notre choix ne déflore pas beaucoup plus la correspondance de Huet. Nous avons systématiquement négligé les pièces qui se recommandent moins par la forme que par l'idée. D'ailleurs un résumé rapide suffit à celles-ci. Le lecteur pourra préciser par notre Appendice *quelle place occupèrent dans la pensée de l'homme de cour, de l'homme d'église, de l'homme du monde et de l'érudit, les grands seigneurs, le clergé, les femmes et les lettrés du XVIIe siècle.*

MADAME DE LA FAYETTE

I

Ce 15 octobre 1661.

Je reçus votre lettre un jour que je m'en allois à la campagne. Je chargeai M. Ménage, qui étoit céans, de vous écrire pour se décharger des reproches que vous lui faites et pour empêcher que vous ne m'en fissiez de ne vous pas faire réponse. Je crois qu'il s'en est aquitté [1] : car malgré *Chloé* [2] J'ai encore assez de pouvoir sur lui, pour lui faire faire des choses qui lui plairoient moins que de vous écrire. J'ai aussi écrit à Mr de Segrais, depuis que je suis revenue; mais je n'ai point eu de ses nouvelles, et cela me fait croire que Mademoiselle [3] revient, comme on le dit ici. Elle trouvera le mariage de Mlle de Valois conclu pour la Savoye; et celui de Mlle d'Alençon fort avancé pour le Dannemarck : J'en vis l'autre jour l'ambas-

1. Nous reproduisons scrupuleusement l'orthographe, la ponctuation et, autant qu'il est possible, toutes les particularités du manuscrit.

2. Il est probable que ce nom de *Chloé* désigne Mlle de Méry, dont il est fort question dans les lettres de Mme de Sévigné, et dont le nom va se représenter plus d'une fois dans celles de Mme de La Fayette. (*Lechaudé d'Anisy*.)

3. Mlle de Montpensier (Anne-Marie-Louise d'Orléans). [L. D'A.]

sadeur chez Madame : Je fus surprise de trouver tous ceux de sa suite parler aussi bon français que moi, et n'avoir pas d'accent étranger. Je ne parlerai de longtemps bon latin si je continue. Je n'ai pas étudié deux heures depuis six semaines; mes voyages de la campagne m'ont bien renversé mes études. Je vous avois bien donné une *Princesse* [1] de Montpensier pour Araminte [2]; mais je ne vous l'avois pas remise pour la lui donner comme une de mes œuvres. Elle croira que je suis un vray auteur de profession, de donner comme cela de mes livres. Je vous prie, raccommodez un peu ce que cette imaginative pourroit avoir gâté à l'opinion que je souhaite qu'elle ait de moi. Je ne sçais si madame votre sœur a bien sçu que j'a été dix fois chez elle avant qu'elle soit partie. Je vous conjure de l'assurer que je suis sa très humble servante.

II

Ce 21 novembre [3].

Quoique je sois accouchée très heureusement, contre toutes les apparences, et que l'on travaille à me guérir avec assez de soin L'on y avance si peu, que je n'espère pas mieux de ma santé que lorsque vous étiez ici [4]. Je

---

1. Petit roman de Mme de La Fayette. (L. D'A.)

2. *Araminte* désigne ici Mme de Plenneville, sœur de Huet. Ces sobriquets pompeux avaient été mis en vogue par Mlle de Scudéry, qui en avait donné à toutes les personnes de sa société. On en trouve plus d'un exemple dans ses lettres. (L. D'A.)

3. Cette lettre ne porte point d'autre date. (L. D'A.)

4. Huet était alors à Caen. (L. D'A.)

crois que ma destinée est de n'en point avoir, et je m'y soumets avec une patience qui adoucit mes maux, au lieu que l'inquiétude les aigriroit. Je ne sçais si je dois vous remercier de m'avoir écrit, et si je ne dois point cette marque de votre souvenir, au reproche que vous a fait M. Ménage, de m'avoir oubliée dans le nombre des personnes dont vous lui demandiez des nouvelles.

Néanmoins, comme j'ai grande disposition à vous croire sincère et que vous me priez de vous faire crédit de ce qui pouroit manquer pour m'en persuader tout à fait, je veux bien ne point douter que ce ne soit par l'estime et l'amitié que vous avez pour moi que vous avez songé à m'écrire. Je vous conjure aussi, en récompense, de ne pas douter que je n'aye pour vous toute l'opinion de votre mérite qu'en peuvent avoir les personnes qui vous connaissent le plus particulièrement.

De la Vergne [1].

III

Ce 18 Xbre 1662.

J'ai reçu vos vers latins il y a déjà quelques tems. Je puis, sans faire l'entendue, vous assurer que je les ai lus; mais je ne vous assurerois pas sans présomption que je

---

1. Mme de La Fayette (Marie-Madelène Pioche de La Vergne) était fille d'Aymar de La Vergne, maréchal de camp et gouverneur du Havre de Grâce.

les eusse entendus; néanmoins, avec le secours de M. Ménage [1], vous croyez bien que j'en vins à bout. Je suis charmée de ceux où *Araminte* a part. Je les trouve bien tendres pour pouvoir croire que tous les sentimens portent à faux. Il n'y a point de réparation que Mlle de Méry [2] ne vous doive pour l'injure qu'elle vous a faite, et je ne sais comment elle a pu soupçonner un homme dont la sincérité est si bien peinte sur le visage, du moindre artifice du monde. Je m'en vais lui faire réponse et des reproches du tort qu'elle vous a fait; Dieu veuille pourtant qu'elle ne vous en fasse pas de plus grand!

Notre ami Segrais me fait grand pitié d'être si mal instruit des affaires de sa maîtresse [3]. Il en saura plus de nouvelles quand il sera auprès d'elle. Je ne puis dire à Madc votre sœur que je sois au désespoir qu'elle travaille pour moi et qu'elle se veuille bien donner cette peine. Ses ouvrages sont trop agréables pour que la Joie d'en avoir n'étouffe pas tout l'intérêt que je prendrois à sa peine dans une autre occasion. Je vous supplie de l'assurer de mon service très humble.

---

1. Ménage avait montré le latin à Mme de La Fayette. (L. D'A.)

2. Mlle de Méry était sœur de Mlle de La Trousse et cousine de Mme de Sévigné, qui la représente comme une personne d'une mauvaise santé et d'une humeur difficile. L. D'A.)

3. Mlle de Montpensier. (L. D'A.)

IV

Ce 20 may 1663.

Toutes les fois que l'on m'assurera d'un aussi bon ton que vous le faites dans votre lettre, que l'on prend quelque part à ce qui me touche, je le croirai toujours; et comme je souhaite effectivement votre estime et votre amitié, je me persuade aisément que les marques que vous me donnez de l'une et de l'autre sont très sincères.

Ne vous adressez plus à Mr Ménage pour vos complimens, car il s'en aquitte très mal; il ne m'a pas dit un seul mot de vous, et je vous préviens que je lui en ferai des reproches de votre part. Je vous rends mille graces des bontés que vous avez eues pour La Porte, et je les prends volontiers sur mon compte : si elle vous a dit combien je vous estime, je suis assurée que vous en êtes satisfait.

De la Vergne.

V

Ce 11e de juin 1663.

Je m'en vais gronder à mon tour. Je ne suis pas satisfaite de votre lettre; j'y trouve quelque chose d'un homme qui n'a pas encore le cœur bien net et qui n'est pas aussi convaincu que vous le devriez être qu'il a eu tort de se

plaindre. Il me semble que je vous ai si bien expliqué que c'est de ce que M. de Corbinelly a donné cet écrit à Mlle de Méry que j'ai été en colère, et non pas de ce que Mlle de Méry vous l'a montré, qu'il n'y avoit rien à faire que des excuses de vous être fâché. Je ne veux pourtant pas vous gronder; mais cette fois-cy je pardonne au frère en faveur de la sœur, et je ne saurois vous dire que des douceurs, quand je vois devant mes yeux la *Nymphe* [1], que m'a envoyée Mme de Pleneville; c'est la plus jolie Nymphe que j'aie jamais vue, et je l'aime mieux aussi que toutes les nymphes que je vis jamais. Vous m'avez tiré d'un grand embarras en m'apprenant qu'elle représente la Constance; M. de Coulanges m'avoit troublé l'esprit en me disant que c'étoit l'innocence. Je viens d'écrire à Mad. Votre sœur pour lui en faire mes remercimens; mais je vous prie de lui en faire encore pour moi. Je ne suis pas contente de ceux que je lui fais. Je ne serai pas non plus contente de vous, si vous ne m'avouez de bon cœur que vous avez eu tort de vous plaindre.

VI

Ce 8 juillet 1663 [2].

C'est à Mr de Segrais et à vous que s'adresse cette lettre; ma paresse ne veut point désunir ce que l'amitié a

---

1. Il paraît que cette Nymphe était quelque petit ouvrage fait à l'aiguille ou au crayon par Mme de Plenneville, sœur de Huet. (L. D'A.)

2. Huet et Segrais étaient alors tous deux à Caen. (L. D'A.)

joint, et pour cela elle vous met ensemble. Elle ne fait que croître et embellir, ma paresse. Je me suis mise à ne vivre que de lait pour toute nouriture; cela me rend délicate et blanche à un tel point, que j'espère devenir bientôt dame *Aténérine*, à qui une fleur de jasmin démit le pied. J'ai été trois jours sur les dents de cet honorable voyage de Versailles; et j'ai trouvé que si les honneurs changent les mœurs, du moins ils ne changent pas la santé et qu'ils n'en donnent point à qui n'en a pas.

[Si vous saviez comme mon latin va mal, vous ne seriez pas si osé que de me parler d'Hébreu. Je n'étudie point et, par conséquent, je n'apprends rien. Les trois premiers mois que j'appris me firent aussi savante que je le suis présentement. Je prends néanmoins la liberté de lire Virgile, toute indigne que j'en suis; mais si vous, Monsieur son traducteur, vous rendez Énée aussi peureux et aussi dévot qu'il est je crois qu'il faut l'envoyer cacher [1] plutôt que de le mener faire la guerre en Italie, et l'envoyer à vêpres au lieu de le conduire dans la grotte avec Didon] [2].

Je pense que votre Princesse [3] aura été bien étonnée et bien fâchée de l'avantage du Portugal [4]; on s'en réjouit ici comme on ferait du nôtre propre. Je vous ai oublié aujourd'hui tout net; j'étois allée chez Mme de Choisy pour lui parler de vous, c'est-à-dire pour savoir si elle

---

1. Peut-être aurait-il fallu lire *coucher*.

2. Fragment édité par M. C. Trochon.

3. Mlle de Montpensier. (L. D'A.)

4. Apparemment l'avantage que les Portugais, commandés par Schomberg, venaient de remporter sur don Juan d'Autriche, qui commandait les Espagnols. (L. D'A.)

en a parlé; il y est venu une demoiselle qui arrive de Pologne; je l'ai fait parler Polonnois, et cette langue m'a fait si peur que j'ai oublié tout ce que je voulois dire. J'ai appris une chose de cette langue qui n'est je crois en nulle autre : c'est que le singulier et le pluriel n'ont aucun rapport, ni aucune ressemblance de terminaison. Le mot qui signifie homme, et celui qui signifie les hommes, n'ont non plus de ressemblance, que s'ils signifiaient des choses qui n'eussent aucun rapport. Je vous apprends ce que j'ai appris aujourd'hui. On profite toujours de quelque chose avec nous autres beaux esprits. Je suis très humble servante des vôtres.

VII

Ce 16 décembre 1663.

Il y a, je crois, deux mille trois ou quatre cents ans que je ne vous ai écrit, à compter sur l'envie que j'en ai eue et sur le tort que je me trouve de ne l'avoir pas fait; mais vous savez comme les objets présens occupent, malgré qu'on en ait, et comme Paris est un lieu qui en fournit incessamment, et d'agréables et de fâcheux, voilà assurément ce qui m'a empêché de vous écrire quoique cela ne m'ait point empêché de me souvenir de vous et de penser que vous seriez toujours de mes amis, Nonobstant le défaut de formalités.

Vous les avez observé bien exactement, les formali-

tés[1]; car si vous n'avez point eu de mes lettres, il me semble que je n'en ai guère eu des vôtres, et que vous vous êtes fié à ma mémoire pour croire que je ne vous oublie pas [quoiqu'il ne vous parût rien de contraire[2]]. Je commence à croire que c'est à vous à me faire des excuses. Quoi! je suis trois ou quatre mois sans vous écrire, et vous ne m'en faites point de reproches! Vous avez tous les torts du monde, Monsieur; vous êtes brouillé avec moi; c'est à vous à songer à faire votre paix; trouvez des moyens pour y parvenir.

Dites à madame votre sœur que je l'estime au dernier point, et qu'il n'y a pas de jours que sa Madelaine et La Force ne me fassent penser à elle.

VIII

Sans date.

Les pierreries de Mme de Bénonville sont faites; je ne sais encore ce qu'elles couteront, parce que je ne les ai pas payées et que j'y fais raccommoder quelque chose. Made Chamillard ne part pas sitôt; quand elle partira, je lui donnerai la croix à emporter, qui est le principal.

Mandez-moi un peu combien vous serez encore à Malnoue; ce n'est pas que j'y perde beaucoup, car je ne

1. Ces inversions, si fréquentes sous la plume de l'auteur, sont remarquables de modernité.

2. Ces mots sont barrés.

vous vois pas plus quand vous êtes à Paris que quand vous n'y êtes pas. On ne m'a point dit que vous fussiez venu me chercher; je veux croire pourtant qu'il est vrai. Mais afin que vous n'ayez plus cette peine inutilement, faites ce que vous dites, envoyez-moi demander audience, et je vous promets de vous la donner avec plus de joie que je ne l'accorderois à quelqu'ambassadeur de couronne fermée [1].

IX

Sans date.

L'on m'a dit, comme je suis rentrée, que vous aviez envoyé céans, et tout présentement l'on vient de me man-

---

1. « Les rois ont... la couronne fermée; celle de France est fleuronnée de fleurs de lys, celles des autres rois le sont de fueilles de Ache comblées d'une croix. Celle des rois d'Angleterre est fleuronnée de croix et de fleurs de lys. Celle des ducs de Savoye, rois de Chypre, est terminée par une croix trefflée de Saint-Maurice.

Celle du grand duc est ouverte, à hautes pointes, avec une fleur de lys espanoüye de Florence.

Les princes de la maison de France la portent ouverte et fleurdelisée.

Les ducs la portent à fueilles de Ache.

Les marquis, de trois fueilles de Ache meslées à des perles montées.

Les comtes ont la couronne de perles.

Les barons, le bonnet greslé de perles. »

(*Abrégé méthodique des principes héraldiques ou du véritable art du Blason, par le P. C. François Menestrier, de la Compagnie de Jésus.* A Lyon, chez Benoist Coral, MDCLXXIII, p. 34. — A Lyon, chez Benoist Coral et Antoine Du Perier, ruë Merciere, à la Victoire, MDCLXI, p. 43.)

der que Mademoiselle avoit permission de revenir [1]. Je me suis imaginé que vous aviez envoyé céans pour m'apprendre la même chose, et j'ai pensé que si je m'étois trompée et que vous n'en sçussiez rien, j'aurais le plaisir de vous faire savoir une chose qui vous est agréable à cause de notre pauvre ami [2]. Les plus doctes en tendresse ne sauroient mieux faire que cela. Je vous dis que le proverbe qui assure que *ceux qui ont réputation de se lever tard ont beau se lever matin,* est admirable. Je ferois des merveilles qu'on ne me les compteroit pas; c'est cela qui me dégoûte d'en faire.

Je m'en vais à la campagne pour jusques à Jeudy, et ce n'est point pour profiter de la réprimande que vous me fîtes hier que je vous assure que je suis très fâchée de sortir de Paris pendant le peu de temps que vous avez à y être.

X

(A Segrais.)

Ce mercredy, au soir.

Si M. Huet et vous n'avez rien de meilleur à faire, venez demain dîner avec moi; je vous donnerai de bons perdreaux et vous ferai voir, l'après-dînée, l'expérience

---

1. De son exil. (L. D'A.)

2. Segrais, qui avait suivi Mlle de Montpensier à Saint-Fargeau. (L. D'A.)

du feu artificiel dont on se chauffe tout le jour pour deux sols.

(A Huet, de la main de Segrais [1])

J'ai répondu pour vous et pour moi. Trouvez-vous pour midi chez elle, ou me prenez en passant dans l'antichambre de Mademoiselle [2].

XI

Ce jeudy au soir, 1664.

Seigneur Dieu, Monsieur, vous allez et venez comme pois en pot. Qui vous fait donc si bien trotter? Il semblerait quasi que ce seroit l'amour, à vous voir aller si

---

1. « Il est à remarquer que parmi plus de trois mille lettres originales retrouvées avec les manuscrits du célèbre évêque d'Avranches, il ne se soit trouvé d'écriture autographe de Segrais que les deux lignes écrites par lui au bas de ce billet de Mme de La Fayette, en le renvoyant à Huet, ainsi que la lettre originale de Segrais à l'évêque d'Avranches au sujet de l'interprétation du 287e vers du IVe livre des *Géorgiques de Virgile*, que Huet a fait imprimer en tête de sa XIe dissertation touchant l'opinion des anciens sur l'origine du Nil, et l'explication de ces vers des *Géorgiques*. Cette pénurie est d'autant plus difficile à expliquer que, dans le journal de Huet, on voit qu'il a écrit plus de cinq cent lettres à Segrais. » — Ces lignes sont barrées et interpolées dans le manuscrit.

2. Segrais avait un logement chez Mademoiselle de Montpensier, en qualité de son gentilhomme ordinaire. (L. D'A.)

vite, et il me semble qu'il n'y a que pour son service que l'on fasse tant de chemin. Je ne veux pourtant pas mettre votre voyage sur son compte, que vous ne m'ayez appris s'il le faut mettre sur le compte des affaires. Je suis très fâchée que vous n'ayez point reçu ma lettre. Je vous parlois d'Horace; je vous parlois de ma science, de mon bel esprit; enfin c'est très grand dommage pour ma vanité que cette lettre soit perdue. M. de Montausier et moi avons parlé de vous d'une manière à satisfaire la vôtre, quand même vous seriez aussi Gascon que vous êtes Normand; en un mot, nous avons dit de vous tout ce que jen pense.

[Nous avons parlé du *Virgile* de M. de Segrais, lequel nous n'avons pas tant loué que vous. Assurément cet ouvrage, s'il n'est entièrement corrigé, n'aura pas une grande approbation. J'en viens d'écrire à M. Ménage, et je lui mande de vous en parler sincèrement, et de voir avec vous si on ne doit pas aussi en parler sincèrement avec M. de Segrais. C'est dans ces occasions qu'il faut montrer aux gens qu'on est de leurs amis. [1]] Cependant, comme je défère à vos sentimens et à ceux de M. Ménage, je ne dirai que ce que vous jugerez à propos. Je n'ai pas même dit à M. de Montausier tout ce que j'en pense et tout ce que des gens fort connoissans en augurent. Pour n'être pas une amie si tendre ni si flatteuse que de certaines femmes, je n'en suis pas moins une bonne amie.

---

1. Fragment édité par M. C. Trochon.

Adieu ; vous pourrez compter encore cette lettre-ci au nombre de celles qui sont à la glace ; mais j'ai la migraine.

XII

(En envoyant à Huet le manuscrit de *Zahyde* [1]).

Sans date.

Je vous envoye le troisième et le quatrième cahier (de *Zahyde*)[2]. Ce dernier n'est point du tout corrigé ni revu ; aussi vous y trouverez bien à mordre ; mais ne vous amusez guere aux expressions et prenez seulement garde aux choses : car quand nous l'aurons corrigé, vous y

---

1. Cette lettre et celle qui suit prouvent incontestablement que Mme de La Fayette avoit composé cet ouvrage, malgré les doutes que l'on a élevés à cet égard, et que Segrais n'avoit fait que lui prêter son nom. Ce fait est encore attesté par une lettre du 27 août 1705, que l'évêque d'Avranches écrivoit à mon ayeul, dans laquelle il lui disoit : « Qui peut mieux être informé de la vérité que moi, qui ay été dans une étroite liaison avec cette dame, qui lui ay vu composer ce livre, et à qui elle l'a communiqué pièce à pièce et à mesure que son travail s'avançoit ? Je vous ferai voir quand il vous plaira, Monsieur, des lettres de Mme de La Fayette par lesquelles elle me mande qu'elle m'envoye quelques parties de *Zahyde*, qu'elle me prie de le lire, de lui en dire mon sentiment, et d'y faire des remarques avec le crayon. » Plus loin il ajoute : « Est-il présumable que l'auteur de *Zahyde* ait fait imprimer cet ouvrage avec mon *Traité des Romans*, sans que j'ay sçu qui étoit l'auteur de *Zahyde ?* M. de Segrais a ouï souvent Mme de La Fayette me dire que nous avions marié nos enfans ensemble. » — Interpolée dans le manuscrit, cette remarque est barrée.

2. C'est ainsi que d'abord Mme de La Fayette écrivoit le titre de son roman, et le nom du principal personnage. (L. D'A.)

repasserez encore. Si je n'avois point eu mille affaires, j'aurois été vous rendre une visite pendant votre maladie. Je vous prie de croire que je suis votre servante et votre amie d'une manière dont je ne le suis de gueres de gens.

Par P. S. — Servez-vous de crayon rouge, on ne voit pas le noir.

XIII

(Sur *Zahyde*, envoyé par Ménage)

Fragment de lettre sans date.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Que la paresse ne vous prenne pas, ce seroit une honte de ne pas achever d'embellir *Zahyde*. Adieu; je suis tout à vous.

(Et de la main de Ménage).

Je vous crois parti, néanmoins j'envoye ce billet chez vous à tout hazard. Je suis à vous, mon très cher.

XIV

Ce 10 janvier 1664 [1].

Il est vrai que vous avez tort. Ne pensez pas le dire en plaisanterie; je vous le maintiens sérieusement. Quoy, Monsieur! vous m'aurez écrit une lettre, et vous bouderez parce que je n'y aurai pas fait réponse? Ne savez-vous donc point qu'il faut pour le moins trois lettres de Caen pour une de Paris? Vous vous arrêtez à la première. Seigneur Dieu! vous faites bien l'entendu pour un Normand; encore si vous étiez Gascon, on vous le souffrirait; mais ceux qui sont sur les bords de l'Orne n'ont pas les mêmes priviléges que les habitans des bords de la Garonne. Vous m'en devez de reste, vous dis-je, de vous avoir écrit au bout de quatre mois, sans que vous m'ayez fait souvenir de vous écrire. Vantez-vous encore que je vous dois quelque chose pour m'avoir renvoyé M. Ménage. Il est vrai, vous me l'avez renvoyé en bel état; je vous conseille d'en prétendre de grandes reconnoissances; vous me le renvoyez bourru, chagrin, dégoûté du monde au point qu'il l'a abandonné, et moi avec lui. Voyez que vous avez fait un beau chef-d'œuvre! Enfin, il est très vrai que je ne le vois plus du tout, et que je n'entends parler de lui que quand j'envoye savoir de ses nouvelles.

---

1. Huet était à Caen. (L. D'A.)

A vous parler sérieusement, je suis sensiblement touchée de l'avoir perdu; je suis même fâchée, pour l'amour de lui, qu'il se soit jetté dans une si grande retraite et avec si peu de nécessité. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'en dissuader; mais mes efforts et mon éloquence ont été inutiles. Mandez-moi si vous ne voulez point venir faire un tour ici : vous devriez mourir de honte d'aimer tant le séjour de votre ville.

J'ai rouvert ma lettre exprès pour vous dire que vous l'avez deviné; j'ai quasi jetté [1] le portefeuille dans le feu. Sérieusement, bien loin de profiter, j'oublie tout ce que j'avois appris.

XV

Ce 12 février 1664.

Vous avez raison de croire que j'ai quitté le portefeuille, car cela est tellement plaisant que je ne vous ai point parlé de l'ode que vous m'avez envoyée, qu'il n'y a sorte de jugement que vous n'en deviez faire. Mais, comme vous savez, les jugemens les mieux fondés en apparence ne le sont pas toujours en effet. Quoique j'aie quitté le portefeuille, ce n'est pas à l'égard de l'ode, car je l'ai lue et entendue, et qui plus est sans le secours de

---

1. *J'ai jetté, j'ai quitté le portefeuille.* Cette expression, qui revient souvent sous la plume de Mme de La Fayette, est toujours une manière de dire à ses amis qu'elle néglige ou qu'elle abandonne l'étude du latin. (L. D'A.)

personne. Mais il est vrai aussi que je me suis donné la peine de la relire plusieurs fois; c'est un honneur que je ne fais à aucun de tous ces Messieurs de l'antiquité, car, dès que je ne les entends pas d'abord, je les jette là sans pouvoir obtenir de moi-même de me donner la peine de raisonner et de construire. J'aime mieux laisser détruire toute ma science que de construire des phrases. Jugez par là si vous ne m'êtes pas obligé d'avoir entendu l'ode que vous m'avez envoyée. Je l'ai trouvée fort galante et fort agréable; c'est, à mon gré, la plus grande Louange qu'on puisse donner à un remercîment, car il me semble qu'ils sont très difficiles à faire. M. de Segrais, qui croit que j'ai profité dans la latinité toujours à proportion des commencements et que je suis d'ailleurs un bon juge en matière de Poésie, m'envoye son Virgile pour que je lui en die mon avis, en attendant celui de Mr Ménage. Je crois que ce seroit de plaisans avis que les miens.

XVI

Sans date.

Mon laquais est un sot et vous n'êtes pas trop habile; j'ai des chevaux, et Mr Ménage ne veut pas venir aux Gobelins; vous ne deviez pas lui écrire sans attendre ma réponse. Je viens de lui mander que vous et moi croyons nous promener aujourd'hui avec lui, mais que nous allons aux Gobelins, et que Je ne le priois point d'y venir parce

que Je savois qu'il n'en vouloit pas être, et que de plus j'y menne Langlade et d'Hacqueville [1], et qu'il ne s'accommode pas de ces gens-là. Voilà ce que j'ai fait pour raccommoder votre sottise.

Ne manquez pas d'être ici à trois heures, et si Ménage vous écrit, mandez-lui que vous avez mal entendu, et que vous croyez qu'il devoit être de la partie des Gobelins

---

XVII

Ce 22 novembre 1664 [2].

Comme vous m'avez renvoyé mes vers sur les saints! Vous êtes un très honnête homme de l'avoir si bien oublié; mais je crois que, quand vous allez à Malnoue, vous oubliez toutes choses. Ce n'est que par cette raison que je vous pardonne de ne m'avoir pas rendu mes vers. Cela est cause que je ne les ai pas envoyés à Madame de Sévigné. S'il vous plaît de me les renvoyer au plus vite, et s'il vous plaît encore, n'oubliez pas de dire à Mad^e de Malnoue [3] combien je suis au désespoir de n'avoir pas l'hon-

---

1. Tous deux amis de Mme de Sévigné. Langlade est l'auteur des mémoires du duc de Bouillon. Mme de Sévigné appelle d'Hacqueville *l'Ami inépuisable;* elle le nommait *les d'Hacqueville,* exprimant ainsi, à sa manière ingénieuse et vive, le zèle avec lequel il se multipliait pour servir ses amis. (L. D'A.)

2. Huet était alors à l'abbaye de Malnoue. (L. D'A.)

3. Marie-Claire de Bretagne, abbesse de Malnoue, femme d'un caractère aimable et d'un esprit cultivé. Elle était sœur de Mlle de Vertus dont parle Mme de Sévigné. (L. D'A.)

neur d'être connue d'elle ; il me semble que vous m'avez répondu que si j'avois cet honneur, elle auroit un peu de bonté pour moi. Dites-lui au moins combien je l'admire sur tout ce que vous m'en avez dit et sur tout ce que la voix publique m'en a appris.

Je ne vous dis point que je suis très fâchée que vous nous ayez quitté : vous ne nous regrettez pas assez pour mériter qu'on vous dise des douceurs.

XVIII

Ce 17 février 1665 [1].

Si je vous avois écrit toutes les fois que j'en ai eu l'intention, vous auriez assez de mes lettres pour en faire un volume. Je pense que ce seroit un méchant livre ; mais il n'importe c'en seroit toujours un. Comme je n'ai pas exécuté mes intentions, vous êtes donc bien loin d'avoir un volume, puisque vous n'avez pas même une lettre. Prenez-vous en à mes maux ; ils me rendent paresseuse et délicate ; je ne fais plus que me reposer ; je ne vis que de lait ; c'est une nourriture si légère que je n'ai pas la force de tenir une plume ni un livre. Je ne lis plus que par les yeux d'autrui et je n'écris que par les mains des autres. Sérieusement, je suis beaucoup plus infirme depuis cinq ou six mois ; M. de Segrais vous l'aura pu mander, et c'est

---

1. A Huet, à Caen. (L. D'A.)

sur quoi je me fonde pour croire que vous n'êtes pas en colère contre moi.

Je suis au désespoir de n'avoir pu voir Madame votre sœur. Je vous supplie de l'en vouloir assurer, et de croire que sans vous écrire on ne peut avoir plus d'estime et plus d'amitié que je n'en ai pour vous.

XIX

Ce 19 septembre 1670.

Puisque vous ne venez de sitôt ici, ce n'est pas assez que M. Du Bois vous ait fait mes complimens, il faut que je vous les fasse encore, et que je vous assure que j'ai une joie très sensible du choix que le roy a fait de vous [1]. Vous devez en avoir beaucoup d'avoir M. de Condom [2]; il est fort de mes amis et je vous puis répondre par avance qu'il sera des vôtres. Nous avons déjà parlé de vous. C'est le plus honnête homme, le plus droit, le plus doux et le plus franc qui ait jamais été mis à la Cour. Vous vous convenez si bien, que j'admire que la fortune vous ait assemblés. Mr de Segrais vous dira la même chose que moi, et je dois dire à la louange de Mr de Segrais, et pour lui rendre la justice qui lui est due, que le monde

---

1. Pour sous-précepteur du Dauphin. (L. D'A.)
2. Bossuet était précepteur. (L. D'A.)

l'ayant nommé pour cette place et même ayant, je crois, été proposé, il a fait pour vous, en ce qu'il a pu, tout ce qu'un véritable ami devoit faire, et qu'il a loué les qualités de votre âme et de votre esprit autant qu'elles le méritent. Pour moi, j'ai eu la joie de dire du bien de vous à tous ceux qui ne vous connoissoient pas. Voilà le seul service que la fortune laisse en partage à ceux qui n'en peuvent rendre d'ailleurs à leurs amis.

Je suis à la campague, il y a quinze jours. Je crois que je débaucherai M. de Segrais pour y venir faire un petit tour avec moi. Adieu, j'espère que les honneurs ne changeront pas les mœurs et que vous aurez toujours de l'amitié pour moi.

XX

Ce dimanche au soir [1].

M. Mansard [2] a vu ce matin votre maison, et m'en est venu rendre compte cette après dînée. Je vous envoye un mémoire qu'il m'a donné; mais je vous dirai encore de plus que, s'il n'y avoit pas la risque d'être mis dans le Louvre, il la trouveroit à très bon marché à quarante

---

1. Sans autre date. (L. D'A.)

2. Cette lettre n'ayant point de date, on ignore s'il est question de François Mansard (qui mourut en 1666), ou de Jules Hardouin Mansard, son neveu, tous deux célèbres comme architectes. On voit qu'il s'agit dans cette lettre d'une maison que Huet voulait acheter, et qui se trouvait située dans le terrain destiné à l'achèvement des constructions du Louvre. (L. D'A.)

mille francs. On veut la laisser à bien moins : ainsi vous êtes bien éloigné d'en donner jusque-là. Ce que je trouve de fâcheux, c'est que vous la prendriez dans la vue de la revendre, et on ne vend que très malaisément les maisons qui sont dans le dessein du Louvre, parce que personne ne se veut trouver dans l'embarras d'avoir affaire avec le Roy. Mansard ne sait point sur quel pied on fait les estimations de ce que le Roy prend ; vous pouvez vous en enquérir de tous ces architectes de Versailles, et c'est sur quoi vous vous devez régler pour le prix de cette maison ; car, encore une fois, sans cette risque[1], ce seroit un marché donné, et d'autant plus qu'on la rehaussera assurément, de l'aveu même de celle qui la tient. Voilà tout ce que je vous puis dire. Je voudrois pouvoir davantage pour votre service.

XXI

Sans date.

Je m'en vais envoyer votre lettre à M. de la Rochefoucault. Je ne vous réponds de rien : il a la goute, et ce seroit même une excuse pour n'être pas reçu en forme. Je suis charmée de l'avanture du laquais, et je vous remercie de me l'avoir écrite[2].

---

1. Le mot *risque* était encore alors du féminin. (L. D'A.)

2. Voir ci-après une lettre de Bossuet au sujet de ce laquais de Huet qui avait fait partie d'une troupe de voleurs. (L. D'A.)

Du même jour.

M. de la Rochefoucault vous est sensiblement obligé de l'envie que vous avez de l'avoir dans votre compagnie[1]; mais il vous supplie de vous contenter de cette bonne intention, et d'empêcher qu'on ne pense à lui. Je ne saurois assez vous dire quelle est sa reconnoissance. Il me prie de vous en assurer, et il vous conjure aussi de témoigner à tous vos messieurs combien il leur est obligé, et avec quelle joie il recevroit l'honneur qu'ils lui veulent faire s'il s'en croyoit digne. Il est charmé, aussi bien que moi, de l'histoire du Laquais.

Sur l'adresse, elle ajouta ces mots :

Il vous iroit remercier sans qu'il a la Goute[2].

---

1. Dans ses notes manuscrites, Huet parle de cette démarche faite au nom de plusieurs de ses confrères, auprès de l'auteur des *Maximes;* et il ajoute : « M. de La Rochefoucault refusa toujours de prendre part à l'Académie, parce qu'il étoit timide et craignoit de parler en public. » (L. D'A.)

2. D'autres billets ou lettres manuscrites de Mme de La Vergne La Fayette se trouvaient encore parmi les papiers de l'évêque d'Avranches; on a dû cependant se borner à ne donner que celles qui pouvoient prétendre à quelque intérêt, ou qui fesaient connaître cette douce aménité, cette sincérité et ce dévouement à ses amis, dont Mme de Sévigné et tous les contemporains de Mme de La Fayette ont fait un si bel éloge. (L. D'A.)

MADAME DE BELLEFONT

I

Sans date. [1668.]

Je prévoyois bien, Monsieur, que votre ouvrage[1] me donneroit de nouveaux sujets d'estime pour vous; mais je n'aurois pas osé me promettre qu'il m'eût engagée à augmenter ma reconnoissance. Je savois que je vous la devrois avec toute l'église, mais je n'espérois pas que vous me voulussiez faire une grâce particulière qui est si fort au-dessus de moi, que j'aurois eu beaucoup de confusion si, en recevant ces illustres livres, j'avois été capable de quelque autre sentiment que de celui de la joie.

Cependant, Monsieur, avant que de vous en écrire, j'ai voulu prendre la liberté d'en lire quelques passages, et je vous dirai sincèrement qu'il m'est arrivé sur cela deux

1. Ce livre est le commentaire d'Origène, écrit en latin, sous ce titre : *Origenis commentaria in sacram scripturam.* (L. D'A.) Rouen, 1668, 2 vol. in-f°.

choses merveilleuses. La première, qu'après trois ans j'aye pu m'attacher à un livre sans blesser ma tête malade; et la seconde, que je puisse seulement le quitter pour me donner l'honneur de vous écrire. L'estime de l'auteur et le mérite de l'ouvrage ont produit le premier effet, et mon devoir m'ordonne l'autre, auquel je satisfais avec beaucoup de ressentiment de l'honneur que vous m'avez fait, dont je vous rends mille grâces très humbles. Je n'ai encore lu qu'une partie de ce qui est proprement de vous, Monsieur. J'y ai vu les marques d'un travail immense, dont on ne peut assez vous louer dans toutes les circonstances où vous l'avez entrepris et soutenu. Mais il est accompagné par tout d'un discernement si judicieux, qu'un esprit juste vous suit avec plaisir et veut bien que tout ce que vous avez trouvé est précisément ce que l'on auroit voulu chercher.

Je n'ai pas pu me deffendre des imaginations qui m'ont dépeint l'école d'Origène. D'abord je vous y ai regardé entre ses illustres disciples, et j'ai cru qu'il auroit eu un surcroît de joie fort considérable s'il avoit pu prévoir que vous auriez lu ses écrits avec tant d'application. Je ne pense pas même ni me tromper ni lui faire tort, si je vous considère dans une autre qualité. Car, puisque les grands hommes passent quelquefois de l'éloge à la censure, je crois qu'Origène vous auroit volontiers choisi pour juge, et qu'enfin, après avoir eu la gloire de vous avoir pour interprète, il se tiendroit heureux de vous avoir pour protecteur. Vous remplissez toutes ces qualités d'une manière si avantageuse pour lui, si équitable pour la vérité, si sincère pour l'église, qu'à mon avis, l'on n'y peut rien ajouter. Il y a peut-être de la présomption à vous

exposer si franchement ce que j'en pense; mais si c'est une faute, vous en êtes complice, puisque vous m'avez tentée d'orgueil en me donnant vos doctes ouvrages; et, si mon approbation leur fait une espèce d'injure, je la réparerai par mon admiration. Toutes les deux sont raisonnables à votre égard; mais la dernière convient mieux à ce que je suis et à ce qu'on vous doit.

L. DE BELLEFONT.

II

A Rouen, ce 16 d'août 1668.

Il n'y a rien de plus généreux que vos sentimens, Monsieur, ni de si obligeant que votre procédé; je vous en rends grâces très-humbles. Vous avez fort bien fait de différer un peu les marques de votre bonté, que vous m'avez fait l'honneur de me donner en cette occasion, pour m'en faire une joie toute nouvelle; je n'ai pu m'empêcher d'envoyer votre lettre à Mr de Bellefont et de lui dire les choses qui lui doivent faire sentir avec plus de satisfaction l'estime que vous avez pour lui. Je le tiendrois fort heureux s'il pouvoit vous rendre quelque service; mais votre propre mérite vous suffit et vous rend vos amis inutiles. Il est vrai qu'il vous les rend aussi fort assurés. Croyez-moi, s'il vous plaît,

Votre très humble et obéissante servante.

L. DE BELLEFONT.

III

A Rouen, ce 21 septembre 1670.

J'ai appris aujourd'hui, Monsieur, la place importante que l'on vient de vous donner. J'en ai une joie sensible, et je ne puis différer à vous la témoigner. Vous pourrez bien ne m'en savoir pas grand gré et vous persuader que je considère, dans le choix de Sa Majesté, sa propre gloire, l'avantage de monseigneur le dauphin, le bonheur de la France, l'honneur que Mr de Montausier s'est fait par le témoignage qu'il a rendu à votre mérite. Je vous avoue que je ressens tous ces divers intérêts, mais qu'ils n'empêchent pas que le vôtre n'y soit fort distingué. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous donne dans cet emploi toutes les grâces qui peuvent le rendre parfaitement heureux. Je vous promets un souvenir fort fidèle dans mes petites prières pour ce sujet. Je voudrais qu'elles vous fussent aussi utiles que je suis véritablement

Votre très humble et très-obéissante servante,

L. DE BELLEFONT.

LA MARQUISE DE LAMBERT

J'ai reçu, Monseigneur, par Mr de Sacy, le livre de *l'Origine des Romans*[1]. Je vous suis très obligée du présent et d'avoir pensé à moi. Rien de plus flatteur que d'occuper une place dans votre mémoire; je suis sûre d'y être en bonne compagnie. Tout le monde vous doit des remercîmens. Quand vous vous occupez, vous travaillez pour les savans; quand vous vous amusez et délassez, vous travaillez pour nous, et vous ne dédaignez pas notre

1. La date de ce livre nous permet de placer notre lettre vers 1670. Le lecteur curieux de connaître plus intimement la célèbre marquise peut recourir à l'éloge de Fontenelle (*Œuvres*, tome Ier, Paris, Belin, 1818, p. 523) et à l'édition de Mademoiselle Louise Colet (*Œuvres de Mme de Lambert*, Paris, Gosselin, 1843). En attendant on lira, croyons-nous, avec intérêt ce fragment d'une lettre que Madame de Lambert ou, s'il faut en croire l'annotateur du manuscrit, Mademoiselle de Lambert, écrivit un jour à Huet : « *Jugez, Monseigneur ce que soufre une personne qui ayant formée le grand dessein de vous plaire est absente de vous et bien plus qui vous sait auprès de sa rivale! entourée de grâces vives et légères et qui a à sa suite les ris et les agréments; enfin une rivale qui me force moi-même à l'aimer; que me reste-t-il, Monseigneur, pour vous plaire — la triste vertu, le mérite...* » Le feuillet qui contenait la fin est arraché.

sexe. Je voudrois bien que vous le puissiez guérir du mauvais goût qui règne à présent. Ce sont les contes qui ont pris la place des romans : puisqu'on nous bannit, Monseig^r^, du pays de la raison et du savoir, et qu'on ne nous laisse que l'empire de l'imagination, au moins faudroit-il rêver noblement, et que l'esprit et les sentimens eussent quelque part à nos illusions. Vous permettez les romans, et vous les autorisez par votre exemple ; vous en avez fourni un modèle dans celui que vous eûtes la bonté de nous lire. Ce n'est pas la fiction seule qui y plaît, c'est l'agréable ; et nous avons une grande disposition à préférer l'illusion agréable au vrai ennuyeux. Redressez, Monseigneur, les goûts qui s'égarent ; apprenez-nous à penser, même à sentir, comme du temps de Madame de la Fayette, qui a laissé de si parfaits modèles. On n'a qu'à vous lire et à vous imiter pour rappeler la délicatesse et le bon goût qui nous quittent. J'ai celui d'être, avec un attachement infini,

Votre très humble et très obéissante servante.

La Marquise DE LAMBERT

MADAME D'UZÈS[1]

I

A Paris, le 21 septembre 1693.

Vous avez meilleure opinion de moi, Monsieur, que je ne le mérite. La nature a poussé ses droits bien loin, et ma vertu est trop petite pour s'y être opposée. Je regardois mon pauvre enfant en mère et en amie, et, ayant perdu mon père, c'étoit sur mon fils que je reversois mes plus grandes complaisances. La part que vous me témoignez prendre à ma douleur et les bons avis que vous me donnez me seroient un grand sujet de consolation si j'étois en état d'en recevoir; mais la plaie est encore un peu trop vive. Je n'ai pu vous témoigner plutôt ma reconnoissance, car ma santé, qui n'étoit pas meilleure que lorsque vous êtes parti, et même un peu plus mauvaise, a reçu un

1. Lisez dans les *Divers portraits imprimés en l'année MDCLIX*, p. 297 le portrait de Mme la comtesse de Novailles, dame d'atour de la Reyne, par Mme la duchesse d'Usez.

tel redoublement en mal que j'ai pensé mourir. Je ne suis pas même persuadée que je puisse en guérir. Mais je ne puis être plus longtemps à vous faire mes remercîmens, à vous demander la continuation de votre amitié et à vous protester, Monsieur, qu'en quelqu'état que je sois, je ne diminuerai jamais rien de l'affection et du respect avec lequel je suis à vous.

La Duchesse D'UZÈS.

II

Ce 18 may 1694.

Si quelque chose était capable d'adoucir mon mal, les marques de votre amitié, Monsieur, le feroient assurément; mais J'avoue qu'il n'y a que la vue de la volonté de Dieu qui me puisse faire regarder sans désespoir la chaîne de mes malheurs et l'état où je suis. Priez-le qu'il soit ma force et ma consolation, et soyez persuadé, Monsieur, que j'ai pour vous toute la vénération et le respect possible.

La Duchesse D'UZÈS.

Mr l'évêque d'Avranches.

MADAME D'HARCOURT[1]

A Harcourt, ce 28 may ****

Puisque vous ne voulez point de nos avis, Monsieur, je ne vous en irai pas donner; Mais je serois bien aise d'avoir les vôtres. Ceux qui vous ont fait peur des chemins n'ont pas été par celui des larons; il est fort bon. Mme De Tesse y passe toujours quand elle va au pays du Maine. J'aime bien mieux avoir l'honneur de vous voir ici qu'à Caen, où je ne serai qu'un jour. Car Mme de Harcourt et le reste de la famille sont fort fâchés quand j'y vais; au parloir je ne puis vous offrir qu'un dîner dans le dérangement où je suis, car toute la maison est bouleversée. Soyez bien persuadé que personne ne vous honore plus parfaitement, Monsieur, que

Votre très humble et très obeissante servante,

GENLIS, Duchesse DE HARCOURT.

1. Le manuscrit porte : *Mesdames d'Harcourt* (page 64); le feuillet suivant qui a été arraché contenait probablement quelque billet d'une parente de la duchesse.

MADAME DE TILLY

I

De Tergant, près Rotterdam, le 19 juillet...

Je commence à croire, Monsieur, que vous n'avez point reçu ma dernière lettre, dans laquelle je vous envoyois quatre des thèses de M. Wolder; car dans le désir où vous étiez de les avoir, vous m'auriez sans doute demandé les autres, sachant que j'en étois saisie. Si le paquet a été perdu, la curiosité en aura été la cause, car on s'apercevoit bien qu'il y avoit un imprimé dedans. Je vous avois demandé si vous vouliez que je vous envoyasse toutes ces thèses à la fois ou seulement quatre à quatre. Vous me ferez savoir votre intention. Le petit ouvrage que vous avez fait contre Descartes a bien remué les esprits, chacun en a voulu dire un mot : plusieurs pour se faire honneur, comme je crois vous l'avoir mandé, en écrivant contre un si grand homme que vous. L'on fait

aussi grand état de ce livre que vous fites, il y a environ vingt ans, de l'*Origine des Romans;* vous me le donnates, et je l'ai laissé en France. Je voudrois bien l'avoir ici, plusieurs personnes me le demandent. L'on réimprime les ouvrages de M. Bochart [1]; M. Morin s'est chargé de veiller sur cette impression. Il écrit la vie de cet excellent homme. Il a ramassé quelques dissertations qu'il y joindra. Il y en avoit en François, il les a mises en latin; il dira un mot du *Paradis terrestre*. M. De Colleville [2], qui avoit trente-cinq ou quarante dissertations, n'en fournit pas une seule; il dit que tout a été perdu quand les dragons ont été chez lui. N'auriez vous rien, Monsieur, de ce grand homme qui a été de vos amis et avec qui vous avez été si familier? Il n'étoit pas chiche de ce qu'il avoit et il en faisoit volontiers part à ses amis.

Nous avons à Rotterdam le livre de Mr De Meaux, contre Mr Basnage [3], je ne l'ai point vu; mais l'on m'a dit qu'il s'emporte fort et qu'il l'outrage beaucoup : il n'est pas si sage que vous, ni si près du royaume des Cieux. Mr Basnage m'a dit qu'il fait grand état de votre livre, *de l'accord de la raison et de la foi*. Ce que vous prouvez, que les payens ont tiré leur culte de la religion Judaïque

---

1. On trouvera plus tard des lettres de Bochart, de M. Morin de Basnage et de M. Justel, dont il est parlé dans cette lettre. (L. D'A.). Voyez notre *Appendice*.

2. Colleville-Le Sueur avait été mis à la Bastille dans la violence des querelles de religion, et on avait saisi ses papiers. (L. D'A.)

3. Il s'agit ici de Jacques Basnage, fils aîné du célèbre jurisconsulte Henry Basnage; et alors ministre ordinaire à Rotterdam. C'est l'auteur de l'*Histoire de l'Église*. L'ouvrage de Bossuet dont parle ici Mme de Tilly est la défense de l'*Histoire des Variations*, à laquelle il fit une réponse très vantée par ses correligionnaires. (L. D'A)

et Chrétienne, lui a donné lieu de penser que vous seriez très propre à réfuter Marchan et Spencer, qui tiennent un langage tout contraire. Je n'ai point lu Marchan, mais j'ai vu Spencer, que je trouve ridicule; car est-il à croire, que Dieu ait donné des lois à son peuple à l'imitation des nations payennes? Je crois, Monsieur, que vous feriez un fort bel ouvrage et fort utile à l'église, si vous vouliez réfuter ces deux auteurs.

M. Basnage m'a prié de vous faire ses complimens : c'est un honnête homme et qui mérite votre estime; il a du sçavoir, un bon cœur et très droit. Ma fille me mande qu'elle vous ira voir. Faites moi la grâce, Monsieur, de lui donner ce billet. Ma famille va s'accroitre par le mariage de mon fils J'espère être grand mère dans neuf mois. Nous n'avons point parlé du mariage de madame de La G..... Qu'en dites-vous? cette pauvre femme a fait une grande faute; vous auriez bien fait de la réveiller, comme vous me réveillates quelque années avant que je partisse de France. Vous me mandates que je me gardasse bien de faire trois fautes que M. Justel avoit faites : vendre mes livres, me marier et aller dans les pays étrangers; je vous promis qu'il y en avoit deux que je ne ferois point, mais que, pour la troisième, je ne vous en répondois pas.

Je suis ici fort doucement, à la réserve que je brule de chaud du temps qu'il fait. Je suis logée dans une chambre qui est de plein pied au Grenier. Je cherche les bons marchés, et j'en trouve plus au haut des maisons qu'au bas. Un de mes amis qui me vint voir hier me dit que c'étoit le *non ultra;* en effet, je ne puis être plus haut, à moins que je ne sois sur la couverture. En quelque lieu que je sois, croyez, Monsieur, que je penserai toujours à vous avec

plaisir, et que je vous estimerai et vous aimerai autant que durera ma vie.

II

De Tergant, le 3 d'août...

Je n'aurois jamais cru, Monsieur, qu'on eut eu l'insolence de se saisir de vos paquets. Vous êtes un évêque fameux par votre savoir, qui avez commerce avec toute l'Europe et qui, par conséquent, recevez des manuscrits et toutes sortes d'autres choses de conséquence, auxquels on doit être accoutumé. Ce n'est point en Hollande que l'on vous a fait ce tour. Messieurs les Hollandais ne se mettent point en peine de tous les imprimés qu'on envoye en France. Plusieurs de mes amis en ont envoyé de Monsieur Jurieu [1] et de Mr Bayle, qui ont été reçus très surement. Il y avoit quatre thèses dans le paquet qui a été perdu : savoir, les nos deux, trois, quatre et cinq. Je ne vous les puis envoyer aujourd'hui, car je ne les ai pas; mais je vous enverrai la septième et la huitième. J'ai celles-là doubles, et si elles sont perdues, je pourrai encore les remplacer. J'ai bien aussi la sixième ; mais comme elle est unique je ne la veux pas hazarder. J'en ai

---

1. A l'époque où cette lettre fut écrite, Jurieu était retiré en Hollande, où il enseignait la théologie protestante à Rotterdam. (L. D'A.)

jusques à dix-neuf de suite. Je pensois bien que je vous les pourrois envoyer quatre par quatre, mais mon paquet étoit un peu mal fait, et on sentoit bien qu'il y avoit un imprimé dedans. Je le vais affermir par quelques feuilles de papier blanc. Je vous mandois, dans ce paquet perdu, que j'étois fort contente *De l'accord de la raison et de la foi.* Votre raisonnement me semble juste et bon, et ce qui m'en plait plus que tout le reste, ce sont les citations que vous faites de l'Écriture, que vous possédez parfaitement bien. C'est une joie pour moi de voir que vous vous en servez si bien et si à propos; vous m'êtes cher, Monsieur, et très cher; je ne vous aime point comme les amis du monde aiment leurs amis, je vous aime pour désirer de vous voir heureux. La certitude de votre bonheur me donneroit une joie que je ne puis exprimer : vous ne faites rien pour la gloire de Dieu que je n'y sois sensible; il me semble que cela vous approche du ciel.

Mr Beauval m'a emprunté votre livre pour en faire un extrait. J'attends à voir ce qu'il en dira dans le mois prochain, que son livre paraîtra. Tous vos amis ont envie de le voir. M. Guillebert m'a prié de le lui prêter; il vous en a écrit. Sa lettre me fut rendue un jour après le paquet qui a été perdu, et je l'oubliai la dernière fois. Mr Du Bosc m'a chargé de vous faire ses complimens ainsi que Mr Morin. Ils se portent l'un et l'autre fort bien. Je me suis retirée à Tergant pour deux raisons : la première est que ma bourse s'affoiblit beaucoup et on fait ici moins de dépense qu'à Rotterdam; l'autre, qu'il n'y a pas un si grand concours de monde, et qu'on a un peu plus de temps de se recueillir. Je ne suis qu'à deux heures de chemin de Rotterdam; mes amis m'y viennent voir et je puis les

aller voir aisément quand l'envie m'en prend. C'est proprement une campagne que ce lieu ci; les dehors en sont fort agréables. Le Val passe proche la ville, et l'on se promène sur la digue avec plaisir. Il y a sept ou huit familles de François réfugiés, fort honnêtes gens, qui lisent et qui ont tous les ouvrages nouveaux. Je suis fort doucement. Vous m'obligerez fort de m'envoyer l'*Origine des Romans;* vous le pourrez donner à M. Jannisson.

Ma sœur de St Contest vous fait ses amitiés; je l'attends ici; elle y seroit sans sa femme de chambre, qui est malade. Ma sœur de Montgommery est avec M. Oldembourg [1]. Ma fille m'a mandé qu'elle vous veut aller voir. Je suis très aise quand je sais qu'elle est avec vous; elle ne peut être en meilleure compagnie. Croyez, Monsieur, que mon estime et mon amitié répondent à la votre, et que plus les années passent dessus, plus les nœuds s'en étraignent. Je vous aime beaucoup plus que je ne vous aimois il y a vingt ans. La qualité d'ancien ami a pour moi de grands charmes, et surtout d'un ami tel que vous. Je prie Dieu qu'il vous conserve.

C'est M. Turretin, le fils de celui qui était professeur à Genève, qui me fournit les thèses de M. Wolder. C'est un fort honnête jeune homme, qui n'a pas vingt ans et est déjà très sçavant; il prèche fort bien. Mandez-moi les *Lieux de Phalegt* où M. Bochard parle du paradis terrestre et où il se contredit.

---

1. En Angleterre, où Oldenbourg était secrétaire de la Société Royale. (L. D'A.)

MADAME DACIER

(ANNE LE FÈVRE)

I

A Paris, ce 19 may 1680.

N'ayant pu, Monsieur, avoir le bonheur de présenter mon livre [1] avant votre départ, je n'ai presque pas pu entretenir M^r le duc de Montausier de ce qui regarde la rétribution que j'en dois avoir. Comme je sais que vous avez de la bonté pour moi, je prends la liberté de vous supplier très humblement de vouloir lui écrire un mot en ma faveur, et pour presser cette rétribution, et pour faire que je sois payée plus largement que je n'ai été par le passé. Vous m'avez fait la grâce de me promettre de représenter à Mr de Montausier que ce sont deux auteurs, et je

---

1. Un des auteurs anciens commentés par elle, pour la collection *ad usum Delphini*. (L. D'A.)

suis persuadée, Monsieur, que si vous avez la bonté de le faire, je serai payée sur ce pied-là. Je vous assure que s'il en étoit autrement, je ne pourrois que faire, et que je n'aurois pas de quoi payer la moitié de la dépense qu'il m'a fallu faire en attendant l'impression de cet ouvrage.

C'est ce que je vous conjure de vouloir bien représenter à Mr de Montausier comme aussi qu'il me faudra encore tenir ici sur mes coffres [1] pour faire imprimer *Aur. Victor* [2].

J'espère que vous m'accorderez cette faveur; mais, au nom de Dieu, Monsieur, accordez-la moi promptement, et me pardonnez l'embarras que je vous donne. Sur tout soyez bien persuadé que personne n'est avec plus de respect que moi, Monsieur,

Votre très humble, etc.

II

A Paris, le 6 juillet 1680.

Monsieur,

Il y a déjà quelque tems que j'ai touché ma rétribution et que, par conséquent, je devrois vous avoir rendu grâces de vos bons offices. Car, quoique cette récompense

---

1. C'est-à-dire dépenser son argent. (L. D'A.)

2. *Aurelius Victor*, avec les commentaires qu'elle y ajoutait. (L. D'A.)

ne m'ait pas fort enrichie, cela n'a pas empêché que je ne l'aye reçue avec toute la reconnoissance que je dois, et que je ne sois persuadée que j'en dois une bonne partie à vos sollicitations.

Au reste, outre les deux mille francs qui m'ont été ordonnés, j'ai encore eu dix pistolles sur les neuf cents livres que Mr de Montausier a fait ordonner pour l'imprimeur, à qui je n'en ai donné que huit cents, suivant ce que vous lui aviez promis et le traité qu'il avoit fait avec moi. Je crois que Mr de Montausier ne sera pas fâché que j'aye eu cette petite douceur, le libraire gagnant assez; aussi est-il le plus content du monde.

Je quitte la maison où je suis et je m'approche de la vôtre. Je souhaite de vous y voir bientôt et de vous y pouvoir assurer que je suis, avec bien du respect, Monsieur, Votre, etc.

III

A Paris, ce 31 may 1681.

Je n'avois garde, Monsieur, de faire imprimer ma préface sans savoir comment vous la trouviez et sans avoir reçu les remarques que je vous avois prié d'y faire. Je connoissois trop le besoin qu'elle avoit que vous vous donnassiez cette peine, et l'avantage qu'il y a de soumettre ses ouvrages à un jugement fin et délicat comme

le vôtre. Je vous rends donc très humbles grâces de vos bons avis et de la manière obligeante dont vous me les donnez, et je vous puis protester, Monsieur, que les marques publiques que j'ai donné de la parfaite estime que je fais de votre mérite ne sont qu'un crayon de ce que je pense. Vous voulez bien que je vous dise que *Victor* est presqu'achevé d'imprimer, et que je vous fasse souvenir que vous m'avez promis d'écrire en ma faveur à Mr le duc de Montausier. Il est tems, s'il vous plaît, de me faire cette grâce. Je vous prie donc de vouloir bien lui mander que c'est vous-même qui avez fait le marché de *Dictys* [1] et de *Victor,* et que M. Rouland a eu neuf cents livres pour ce premier. C'est sur cela que j'ai entrepris de faire les avances de l'impression. La règle d'un Louis d'or par feuille n'a été faite que longtems depuis le marché de ces deux livres, que Mr de Montausier a approuvé. Si l'on me payoit selon cette règle, je ferois une perte considérable qui m'incommoderoit extrêmement, et il y auroit bien de l'injustice de me traiter moins favorablement qu'un imprimeur. M. de Montausier est trop équitable, et vous avez trop de bonté pour moi; je suis donc très persuadée que vous lui représenterez toutes ces choses, et je me repose entièrement sur votre sollicitude. Je vous prie aussi de parler de l'*Indice* que j'ai fait à *Victor*, et d'avoir la bonté de m'en faire payer, et de représenter à Mr de Montausier que j'ai besoin de retirer l'argent que j'ai avancé. Je vous demande mille pardons, Monsieur,

---

1. *Dictys de Crête,* qui, commenté par elle, fait partie, ainsi qu'*Aurelius Victor*, de la collection du Dauphin. (L. D'A.)

de la liberté que je prends. Je suis, avec beaucoup de respect, Votre, etc.

P. S. — Je voudrois bien savoir si vous n'avez jamais vu quelques bons manuscrits d'Anacréon.

IV

A Paris, ce 6e juillet 1681.

Il y a plus d'un mois, Monsieur, que *Victor* est achevé d'imprimer; mais cela ne me sert de rien, parce que M. Destanchau n'a pas encore fait scéler le privilège que vous prîtes la peine de lui donner il y a plus de quatre mois, et mon imprimeur dit qu'il y aurait du péril pour lui s'il me donnoit des exemplaires pour faire mes présens avant de l'avoir. Ce retardement est cause que je ne me suis pas encore donné l'honneur de vous remercier de la lettre que vous m'avez fait la grâce d'écrire en ma faveur à Mr le Duc de Montausier. J'attendois toujours de vous pouvoir mander le succès de votre recommandation; mais enfin je n'ai pu attendre davantage à m'acquitter de ce devoir, et je ne doute pas que tout n'aille le mieux du monde, puisque vous avez témoigné à Mr de Montausier que vous preniez quelque part à ce qui me regarde. Je vous rends donc mille grâces, Monsieur, de toutes vos bontés, et je vous supplie d'être bien persuadé que personne ne vous honnore plus que moi, et que je suis, avec beaucoup de respect, Votre, etc.

V

A Paris, ce 27 de juillet 1681.

J'ai enfin eu mon privilège, et jeudy dernier je portai *Victor* à la cour; mais, Monsieur, je m'apperçus bien que vous n'i étiez pas, et je n'ai jamais mieux connu ce que vaut la protection d'un ami tel que vous. Mr le duc de Montausier n'entendit point mes raisons sur l'impression de cet auteur, et si vous n'avez la bonté de lui écrire encore en ma faveur, je suis à la veille de faire une perte qui m'incommodera extrêmement. Je vous supplie donc, Monsieur, de lui vouloir représenter de nouveau l'injustice qu'il y auroit à me traiter plus mal qu'un imprimeur, et de le faire souvenir que c'est un marché que vous avez fait et qu'il a approuvé, puisqu'il a fait payer Mr Rouland sur ce pied-là. Mais j'ai déjà pris la liberté de vous écrire toutes ces choses; il n'est donc pas nécessaire de vous en dire davantage aujourd'hui. Je vous prie, au nom de Dieu, de me faire la grâce d'écrire à M. de Montausier au plutôt et lettre vuë, si cela se peut, afin que votre lettre arrive avant qu'il ait parlé à Mr Colbert. M. Destanchau m'a promis de faire tout son possible pour empêcher qu'il ne lui parle avant qu'il ait reçu votre lettre. Faites-moi donc cette grâce, et soyez bien persuadé, Monsieur, que vous n'obligerez jamais personne qui soit, avec plus de reconnoissance et de respect, Votre, etc.

VI

A Paris, ce 14 d'août 1681.

Je suis bien persuadée, Monsieur, que vous avez de la bonté pour moi et que mes intérêts ne vous sont pas indifférens. C'est ce qui m'a fait prendre la liberté de vous prier de vouloir bien solliciter pour moi Mr le duc de Montausier. Vous l'avez fait, Monsieur, et quoique je croye bien que je ne gagnerai pas ma cause, je vous ai pourtant toute l'obligation imaginable, et vous rends très humbles grâces de votre sollicitation et de la peine que vous avez bien voulu prendre pour moi. Cette petite disgrace me rendra plus soigneuse à l'avenir; elle me fait voir qu'il ne faut pas s'appuyer si fort sur la justice des choses ni sur les apparences, et qu'il n'y a point d'affaires à quoy l'on ne doive apporter toutes les précautions. Quoique cette perte m'incommode extrêmement, je ne puis pourtant me repentir d'avoir entrepris cette impression. De tous les livres que l'on a fait pour monseigneur le Dauphin, il n'y en a guère de si bien imprimés que *Victor,* et j'ai bien de l'impatience que vous l'ayez vû. Je crois que vous en serez satisfait, et je voudrois bien que vous pussiez l'être autant de ce que j'y ai fait. J'en serois, je vous assure, extrêmement glorieuse, car il n'y a point d'approbation que je souhaite si passionnément que la vôtre, et je vous prie, Monsieur, d'être bien persuadé que personne n'est avec plus de véritable estime et de respect que moi, Votre, etc.

VII

A Paris, ce 25 septembre 1681.

Il n'étoit pas nécessaire, Monsieur, de me mander la réponse de Mr le Duc de Montausier; il y a longtems que je vous suis très sensiblement obligée de votre sollicitation, et je vous prie de croire que, lorsque je vous en ai rendu grâces, c'étoit du meilleur de mon cœur, et après avoir été fort persuadée de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre pour moi. Continuez-moi vos bontés, je vous prie, et me faites la grâce de ne douter jamais de ma reconnoissance.

M. Dacier m'a fait voir la belle ode que vous lui avez envoyé; je vous remercie de la part que vous m'avez donnée à ce présent. Si Aunay est aussi beau que les vers qu'il vous inspire, je ne m'étonne pas que vous y alliez passer les deux tiers de l'année, et que vous abandonniez Paris pour lui.

En vérité, je n'ai jamais rien vu de si charmant que cette ode, et la description que fait Horace de son Tivoli n'a garde d'être aussi belle que celle que vous faite d'Aunay. Quelque plaisir néanmoins que je prenne à lire les belles choses que vous faites dans cet agréable désert, je ne laisse pas d'être fâchée que vous les y fassiez : car cela nous fait voir que vous vous y plaisez fort, et que nous devons appréhender que dorénavant nous ne vous verrons plus ici que lorsque la mauvaise saison vous obligera d'y revenir. Souvenez-vous pourtant que les muses se plaisent

extrêmement dans votre belle bibliothèque. Revenez donc et ne les en privez pas davantage; mais surtout, Monsieur, croyez bien, je vous prie, que je suis, avec beaucoup de respect,

Votre très humble et très obéissante servante

Anne Le Fèvre.

BOSSUET

I

Samedi matin, sans autre date.

Je vous envoye, Monsieur, un présent de Mr Gallois [1], que j'ai reçu pour vous : vous voyez qu'il vous croit à Saint-Germain. Je vous renvoye aussi un billet qui pourrait bien être pour vous. J'y ai appris cet important secret qu'on nous cherchoit un carosse ; mais autant seroit s'il y avoit eu autre chose. Je vous le renvoye, à condition que l'adresse ne vous servira pas de titre contre moi. Vous êtes longtems sans nous venir voir, et, sérieusement, je m'en ennuie. Donnez-nous, du moins, de vos nouvelles,

1. Ce présent était probablement quelque ouvrage de l'abbé Gallois, écrivain très versé dans la connaissance des langues grecque et hébraïque, à qui Colbert avait confié la direction du *Journal des Savants*. (L. D'A.)

et surtout revenez entièrement guéri. Personne, Monsieur, ne le souhaite tant ni n'est plus à vous que moi [1].

II

A Saint-Germain, 13 décembre 1674.

J'ai prié mon frère, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous voir pour une affaire où j'espère que vous voudrez bien m'obliger.

Il vous nommera un homme qui postule pour une chaire vacante en droit canon, et je m'intéresse tellement pour lui que vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir que de le protéger par vous-même, en lui donnant votre voix et en lui procurant celle de plusieurs personnes que je sais déférer beaucoup à vos sentimens. C'est assurément un fort bon sujet et un homme très capable, que j'ai des raisons si considérables d'affectionner que vous ne m'obligerez jamais davantage que de me donner en cette occasion des marques de votre amitié et de votre crédit.

Je suis, Monsieur, tout à vous, avec la passion et l'estime que vous sçavez.

---

[1] Bossuet signe : *J. Bénigne B. évêque, de Condom* (ou de Meaux), *J. Bénigne, évêque de Condom,* ou encore *L'évêque de Condom.*

III

A Saint-Germain, le dimanche des Rameaux [1675].

J'ai écrit, Monsieur, comme vous l'avez souhaité, à Mr le cardinal de Bouillon, pour le prier de pourvoir M. Du Bois[1] d'une manière plus assurée et de décharger le collége des fripons qui en ruinent toute la discipline. Quand J'aurai sa réponse, je ne manquerai pas de vous l'envoyer, et cependant je demeurerai toujours, comme vous sçavez, très parfaitement, à vous.

IV

A Versailles, 21 avril 1675.

Je vous supplie, Monsieur, si votre santé vous le permet, toute autre affaire cessante, de vous rendre ici sans tarder : c'est-à-dire, s'il se peut, demain matin avant midi ; mais songez principalement à votre santé. Je suis, Monsieur, très-parfaitement à vous.

---

1. On verra, par la suite de ces lettres, que ce M. Dubois, que Huet recommanda avec une persévérance infatigable, était assez peu digne de tant de témoignages d'intérêt. (L. D'A.) Ce M. Dubois, le même que celui dont parle Madame de La Fayette dans sa lettre du 19 septembre 1670, n'est évidemment pas le célèbre abbé ; en 1670 celui-ci n'avait que quatorze ans.

V

A Saint-Germain, 20 novembre 1675.

Je ferai réponse au Père De la Rue, Monsieur, et je ferai aussi ce qu'il souhaite pour les exemplaires des *Bucoliques* et des *Géorgiques,* c'est-à-dire que je vous renverrai tant ceux de Monseigneur le Dauphin que les miens, pour y faire ajouter les cartons, puisque vous voulez bien en prendre la peine.

[Pour ce qui est de M. de Cordemoy, on veut absolument que son affaire soit assurée, et, selon ce qu'on me dit, je n'en doute pas. Je vous supplie de demander à Mr de Segrais son suffrage, dont je lui serai très obligé. Pour vous, Monsieur, vous savez combien je compte sur vos bontés et avec quelle confiance je vous les demande [1].]

Je suis à vous de tout mon cœur.

VI

A Saint-Germain, dimanche soir ***

J'ai reçu, Monsieur, de devant Crambrai, des Provisions pour M. Du Bois. Je suis bien aise qu'il en apprenne de vous la nouvelle, et je vous prie en même temps de

---

1. Fragment édité par M. C. Trochon.

lui mander qu'il ne manque pas, s'il lui plaît, de venir ici; s'il peut, dès demain, sinon mardi, ou plus tôt, pour les recevoir, et afin aussi que nous résolvions ce qu'il y aura à faire en exécution.

Mandez-moi des nouvelles de votre santé et croyez, Monsieur, que je suis à vous de tout mon cœur.

VII

Autographe sans date ni signature.

Je vous prie, Monsieur, de ne parler point ni que vous ayez parlé, ni que je vous aye parlé de quoi que ce soit.

VIII

A Saint-Germain, dimanche soir *** [1]

De conseil pris avec M. de Montausier, je ferai la leçon demain; et l'après-midi, Monsieur, nous ferons vaquer Monseigneur. J'envoye dès ce soir un homme pour vous en donner l'avis et vous prier de m'attendre à l'Aca-

---

1. Bien que cette lettre soit imprimée, nous la reproduisons, car elle nous semble expliquer la précédente.

démie, où je ne manquerai point de vous voir. On me marque que la brigue est grande contre nous, et qu'on s'est servi du nom de M. de Colbert pour M. de Félibien. Je vous assure positivement que, lui en ayant fait parler par Mr le Duc de Chevreuse, il a dit qu'il ne prenait aucun intérêt à la chose et qu'il estimoit beaucoup Monsieur de Cordemoy [1]. C'est ce que vous pouvez dire *en secret* à sept ou huit personnes, à condition de le dire à qui ils voudront, avec le même secret. On avoit dit aussi que M. de Paris seroit contre nous. J'ai sçu de lui-même qu'il n'en étoit rien; ainsi, nous n'avons point à craindre l'autorité. Nous verrons le reste. J'espère qu'avec votre secours tout ira bien. Vous n'aurez pas oublié Mr de Segrais.

IX

A Saint-Germain, 22 novembre 1676.

Vous pouvez, Monsieur, vous assurer que dès la première fois que je verrai Mr le cardinal de Bouillon, je lui parlerai de l'affaire de M. Dubois avec toute la chaleur que mérite un homme que vous appuyez. Je suis très fâché de votre mal; prenez tout le temps qu'il faudra pour

---

1. M. de Cordemoy fut en effet nommé. Bossuet, qui l'honorait de son amitié, l'avait placé près du Dauphin en qualité de lecteur. On distingue parmi les ouvrages qu'il a laissés un *traité de la nécessité de l'histoire, de son usage, et de la manière dont il faut y mêler les sciences en la faisant lire à un prince.* (L. D'A.)

vous guérir. Dieu merci, je suis en état de faire ce qu'il faut sans en être incommodé. Je prie Dieu qu'il bénisse vos bonnes intentions sur le sujet de votre dessein [1], et qu'elle les rende utiles à l'Église, à qui un hôme comme vous peut rendre de grands services. Je suis à vous de tout mon cœur.

X

Jeudi matin.

Vous pouvez, Monsieur, différer, si vous l'avez agréable, votre voyage de Versailles à samedy matin. Je m'en retourneray demain et reviendrai samedy ici. Je vous prie de m'excuser.

XI

Du jeudi à deux heures.

Je ne crois pas, Monsieur, pouvoir me rendre à Saint-Germain avant dimanche matin ; ainsi je vous prie de vous tenir prêt à suivre demain monseigneur le Dauphin. Si vous prenez la peine de vous rendre ce soir chez lui, je vous dirai ce qu'il y a à faire.

---

1. Huet s'occupait de son livre de la démonstration évangélique. (L. D'A.)

XII

A Saint-Germain, lundy, à midi.

J ai parlé. Il n'y a rien à faire pour faire valoir la provision de M. Maruva, donnée contre l'ordre exprès de Mr le cardinal de Bouillon. Conseillez donc à Mr Dubois de céder honnêttement et de se soumettre absolument; aussi bien, Monsieur, selon la disposition que je vois, il n'y a rien à faire que cela, et je vous assure, toutes fois, que j'ai dit toutes les raisons. Quand il aura fait ce qu'il faut à cet égard, après, s'il est honnête homme comme je n'en doute pas sur votre témoignage, nous tâcherons de raccommoder l'affaire.

XIII

A Paris, ce vendredy matin.

Je pensois, Monsieur, que je pourrois avoir l'honneur de vous voir ce matin. N'en ayant pas le loisir, je vous prie de me mander de vos nouvelles, et aussi de dire à M. Dubois qu'il continue toujours d'être sage. J'ai encore parlé aujourd'hui de cette affaire, et je n'oublierai rien pour la faire réussir à votre satisfaction. Je suis à vous de tout mon cœur.

XIV [1]

M. Dubois vous dira ce que je lui ai conseillé. Je suis, Monsieur, fort en peine de votre santé. Quand il vous plaira de m'envoyer votre livre, vous m'obligerez. Jai impatience de le voir et d'en profiter; mais, pour le pouvoir avec plus de loisir, je souhaite être quitte de quelque chose qui me tiendra environ huit à dix jours.

XV

A Saint-Germain, 30 mars ****

Je ne puis, Monsieur, rien accorder à ceux dont vous m'écrivez parce que l'abbaye étant donnée à des fermiers généraux, ce détail ne me regarde point. Vous savez, au reste, en quelle considération me sont les personnes que vous me recommandez. Je suis très parfaitement à vous.

XVI

Mercredi soir.

Je suis très fâché, Monsieur, de la continuation de votre

---

1. Billet sans date ni signature.

indisposition. Ce qui a fait que j'ai souhaité d'avoir l'honneur de vous voir, c'est pour vous dire une chose dont d'abord je n'ai pas fait beaucoup de cas, mais dont j'ai cru à la fin être obligé de vous avertir. Il est venu chez moi (par une avanture qu'il seroit trop long de vous expliquer) un petit garçon qui a dit à mes gens des choses sur le sujet d'Honoré, qui sont très fâcheuses. J'ai été longtemps sans les savoir; aussitôt que je les ai sçues, j'ai fait venir le petit garçon, qui dit qu'étant à l'âge de six à sept ans, il accompagnoit des voleurs de grand chemin, parmi lesquels étoit Honoré, à qui il a vu faire des actions exécrables plusieurs fois réitérées. Cela m'a fait horreur, et j'ai eu peine à le croire. Mais la manière dont le petit drôle rapporte les choses, la connoissance avec laquelle il les rapporte et les circonstances précises qu'il marque, font qu'après avoir fait plus de réflexion, je crois être obligé de vous en donner avis. Je ne veux pas, sur la simple déposition de ce petit homme, ruiner dans votre esprit un valet dont d'ailleurs vous me paraissez content et qui peut en être innocent ou s'être corrigé; mais la chose vaut bien d'y penser; ce que j'ai appris de celui qui vous a trompé m'a réveillé sur le sujet de l'autre : faites donc, ou que je puisse vous voir pour vous dire tout, ou donnez charge à M. Du Bois ou à quelqu'autre à qui vous vous fierez, de venir apprendre les circonstances qui ne sont pas à mépriser. Cependant gardez le secret. J'ai donné ordre de ma part que la chose en demeurat là, et qu'il ne s'en parlât plus dans ma maison. Je suis fâché de vous donner ce déplaisir dans votre mal, mais l'importance de la chose me met en inquiétude, et je me reproche à moi-même d'avoir tant tardé à vous le dire. Si ce n'est rien, tant mieux; si c'est

quelque chose, il faut y pourvoir. Je suis à vous de tout mon cœur, et je prie Dieu pour votre santé.

XVII

Vendredi matin.

Je vous envoye, Monsieur, l'approbation de votre excellent ouvrage. Je ne me suis pas contenté moi même dans les louanges que je lui donne; je vous assure du moins qu'elles sont sincères, et que si j'avois mis sur le papier ce que mon cœur me dictoit, j'aurois de beaucoup excédé les bornes de ces sortes de témoignages. Je suis, Monsieur, comme vous savez, très parfaitement à vous.

Demonstrationem Evangelicam A. V. C.: atque in omni genere doctrinæ celeberrimo Petro Daniele Huetio Serenissimi Delphini hypodidascalo editam, summa cum animi voluptate perlegi; opus elaboratissimum ac reconditæ eruditionis, quippe quo Prophetarum reserentur oracula, ipsique scripturarum recludantur fontes; Judæi porro ac cæteri religionis hostes haud minus copiosè quam solidè refellantur. Quo in argumento mi doctissimus ita est versatus, ut sanam doctrinam non modo nihil cæserit, sed invictissimè propugnavit, ipsamque pietatis arcem, et validis munimentis undecunque protexerit, et iis armis instruxerit, quibus insurgentes hostes facile proturbentur ac profligentur.

Datum in palatio San-Germano VIII. Jul. an. R. S. 1678.

JACOBUS BENIGNUS EP. CONDOMĒN.

XVIII

A Saint-Germain, samedi soir.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien venir ici lundi matin; je serai très aise d'avoir l'honneur de vous voir avant que de partir. Cela ne vous obligera pas à vous lever trop matin, parce que je ne partirai au plutôt qu'après le lever du Roy. Je suis très parfaitement à vous. Si par hazard vous voyez Léonard [1] avant que de venir, Je vous prie de le faire souvenir que je lui ai demandé *Rationarium temporum* [2] et l'*Epitome*, pour Monseig^r^ le Dauphin, de la plus grosse impression qui se trouvera.

XIX

Jeudy matin, Versailles [3].

Vous m'obligerez, Monsieur, d'être ici demain matin pour faire la leçon. J'ai affaire à Paris pour deux jours, c'est-à-dire que dimanche matin je reviendrai. Nous lisons d'abord, de l'Écriture, l'Exode; le matin, Térence

1. Libraire. (L. D'A.)

2. C'est l'ouvrage du savant P. Petau : *Rationarium temporum in XIII libros*, Paris, 1633-1634, 2 vol. in-12.

3. M. Floquet a édité très inexactement quelques passages de cette lettre dans son *Bossuet précepteur du Dauphin*, p. 85-86.

(*l'Eunuque*); l'après-dîner, *Florus*. Les endroits où nous en sommes sont marqués dans mes livres, que vous trouverez dans le tiroir d'en haut; la clef est entre les mains de M. Milet. Vous pourrez remplir le temps de la philosophie par quelques endroits des *Institutes* que j'ai commencé à lire à monseigneur le Dauphin, afin qu'il connaisse quelques principes généraux du droit. Vous saurez bien ce qui lui convient et sur quoi il faut passer plus vite. Pour les compositions ou traductions dont il faut remplir le temps de l'histoire, c'est à vous à en faire ce qu'il vous plaira. Je suis, Monsieur, parfaitement à vous.

XX

A Saint-Germain, 26 août 1679.

Je vous dis adieu, Monsieur, en attendant que nous nous voyons à Fontainebleau. Comme J'apprends que vous n'y venez que dans dix ou douze Jours, Je vous supplie de me prêter votre chambre pour mon frère, qui y vient avec moi et n'y restera que quatre ou cinq jours. Vous m'obligerez de donner la clef à ce Laquais. Je vous en rendrai bon compte et demeurerai, comme vous savez, très parfaitement à vous.

XXI

A Paris, 13 juillet 1680.

Il y a déjà longtemps, Monsieur, que la cure du Fresne est vacante et que j'y ai pourvu. J'y ai nommé un homme dont M. de Bayeux connoit le mérite, et qu'il m'a lui-même désigné. Il y a quelques raisons qui l'ont empêché jusqu'ici de le mettre en possession; mais quand il paroîtra, assurez-vous que tout le peuple sera édifié de se voir sous un tel pasteur. Si la chose étoit encore en son entier, j'aurais beaucoup d'égard aux vœux que fait le pays pour un homme qui a d'ailleurs votre approbation. Je vous ai envoyé ces jours passés une lettre latine qui s'est trouvée chez moi, je ne sais comment. Je pars pour suivre la cour, que je joindrai, s'il plaît à Dieu, demain à Beauvais. Je suis, Monsieur, comme vous savez, etc.

XXII

A Paris, 22 juillet 1681.

Je donnerai volontiers, Monsieur, la cure de Carville au religieux que vous me présentez pour cela, persuadé que je ne puis faire un meilleur choix que celui que je ferois sur votre rapport, et très aise d'ailleurs d'approcher de vous un homme que vous estimez. J'ai accoutumé en

pareilles choses de me rapporter à Monseigr de Bayeux, à qui je vous prie d'en dire un mot, et ensuite de m'envoyer le nom du défunt et celui du Patron de la Paroisse vacante, afin que je fasse faire les expéditions au plutôt et devant que nous allions à Fontainebleau. Je n'irai pas dans les premiers jours à cause de quelques affaires qui me retiendront ici. J'espère que les affaires de mon nouvel évêché ne m'empêcheront pas de vous aller voir au mois de septembre ou d'octobre, et je suis dans la résolution de faire ce voyage. Je serai ravi d'avoir au Plessis le P. prieur dont j'ai reçu beaucoup de satisfaction dans le peu de temps que je l'ai vu ici. J'agirai de bon cœur pour le conserver au pays et à sa parenté. Je suis de tout mon cœur, comme vous savez, et avec toute l'estime et la sincérité possible très entièrement à vous.

J. Bénigne, Ev. de Condom.

Je n'ai plus rien à dire pour M. Du Bois, sinon que je tâcherai de lui procurer la sortie la plus honorable et la plus utile qui sera possible.

XXIII

Le jour de Pâques.

M. l'abbé Gradi [1] me fait prier Monsieur, de remettre

---

1. L'abbé Gradi était gardien de la Bibliothèque du Vatican ; il restait à Paris, comme député par le Sénat de Raguse, sa patrie, pour demander à

son manuscrit de la vie de M. Brenella, son oncle, entre les mains de M. l'Internonce, ou de M. Bellaine, libraire. Choisissez, Monsieur, s'il vous plaît, lequel des deux il vous plaira, si vous n'aimez mieux me rendre le livre, afin que je le remette à l'ordre de l'auteur. Je suis comme vous savez tout à vous.

XXIV

A Paris, 1er septembre 1684.

J'ai donné ordre Monsieur, à M. Blanchard de vous voir, et vous aurez pu apprendre de lui les raisons de la conduite qu'il tient envers le curé qui vous a fait ses plaintes. J'ai trouvé ces raisons justes. Si vous le trouvez de même, vous me ferez plaisir de me le mander; que si J'erre dans le fait, ou que je ne sois pas assez instruit du droit du curé, vous m'aiderez à me redresser; et, quoi qu'il en soit, il profitera de votre entremise, par l'ordre que j'ai donné de le traiter à votre considération, le plus favorablement qu'il sera possible. Pour le P. de Montenoy, vous me priez de la chose du monde qui m'est le plus agréable, quand vous souhaitez que je le demande pour le Plessis. Je témoignerai volontiers à ses seigneurs

---

Louis XIV des secours contre la Porte Ottomane; mais il reçut l'ordre de quitter Paris le jour même où il devait avoir audience du Roi. Cet ordre de départ précipité fut attribué à l'influence des jésuites et au ressentiment qu'ils concevaient des démêlés de l'abbé Gradi avec le Père Honoré Fabri. (L. D'A.)

que je leur serai obligé de le laisser supérieur dans mon Prieuré. Je suis bien aise, Monsieur, que votre satisfaction et celle de ses proches se trouve jointe avec la mienne. Au reste, je me plains de vous, du reproche que vous me faites de vous oublier. Je vous ai toujours dans l'esprit, comme un homme très distingué dans notre siècle, et dans le cœur, comme un ami avec qui j'aurai toujours des liaisons que rien ne peut affoiblir. Je suis, Monsieur, de tout mon cœur, très parfaitement à vous.

XXV

A Paris, 5 décembre 1684.

Je suis Monsieur, retenu à la Chambre par un Rhume. Ainsi, au lieu de vous aller faire des remercîmens, je vous prie de les venir recevoir à quelques jours de votre loisir. Je vous dirai cependant que j'ai lu avec plaisir votre belle ode, et encore avec plus de plaisir vos excellents dialogues, que je souhaitois il y a longtems de revoir. Je suis, comme vous savez, Monsieur, très parfaitement à vous.

XXVI

A Meaux, 13 avril 1685.

Je connois, Monsieur, le mérite du P. de la Rue, et je m'emploirai volontiers à ce que vous souhaitez de moi

pour lui. Mr le duc de Montausier m'en écrit, comme vous me l'aviez marqué par votre lettre du 7. Comme je dois être à Paris incontinent après la *Quasimodo,* je crois qu'il seroit assez à propos que j'entendisse le Père de la Rue; alors ma recommendation, fondée sur la connoissance, sera plus forte; et d'ailleurs le témoignage de vive voix fera plus que la négotiation par lettres; que si vous jugez qu'il y ait du péril dans le retardement, j'écrirai dès le lendemain que jaurai votre réponse. Je vous prie de vouloir bien m'indiquer vous même ces personnes intelligentes et de probité, par qui je puisse faire examiner l'affaire du Prieur de la Collombelle. Je suis, Monsieur, comme vous savez, très parfaitement à vous.

XXVII

Jeudi.

Je dois aller ce soir à Luxembourg [1]; au sortir de là je passerai chez vous; il sera peut être un peu tard. Je tâcherai de faire en sorte que ce soit à huit ou neuf heures.

---

1. On ne disait point alors le Luxembourg, mais Luxembourg, aller à Luxembourg. On en trouve de nombreux exemples dans tous les écrits du temps, notamment dans une comédie de Chevalier, de la troupe du Marais, où l'un des personnages dit à l'autre :

Luxembourg, l'arsenal, ce sont nos galeries.

(L. D'A.)

XXVIII

Vendredi, à minuit.

Il étoit hier onze heures quand je sortis de Luxembourg, et je n'ai pu, Monseigneur, ni vous aller voir, ni envoyer chez vous pour m'excuser, tant le zèle de la maison de Dieu nous transporta tous. Je vous attends aujourd'hui toute l'après dinée jusqu'à six heures du soir; et cependant je demeurerai très parfaitement à vous.

XXIX

Jeudi matin.

Je pars samedi Monseigneur, pour m'en retourner à Versailles et je serai ravi, avant ce tems là, d'avoir l'honneur de vous voir. Je ne puis quitter à cause du monde qui vient sans cesse demander des instructions. Vous me donneriez un grand moyen de les rendre utiles en me faisant voir l'endroit de Mr Le Moyne [1] dont vous m'avez parlé. Si votre commodité vous permet de passer ici demain matin, je serai ravi de converser un peu avec vous. Pardonnez la liberté que je prends. Je suis, comme vous savez, mon très cher seigneur, votre etc.

---

1. M. Lemoyne avait fait de longs travaux sur l'historien Josèphe. (L. D'A.) Voyez l'*Appendice*.

XXX

A Meaux, ce Vendredi saint.

J'ai reçu, Monseigneur, avec la lettre dont vous m'honorez, le présent de M. Groevius [1], et je lui en ferai mes remercîmens après les fêtes. Mais je n'ai pas voulu tarder davantage à vous faire celui que je vous dois, et en même tems à vous souhaiter un heureux voyage, une prompte guérison et des bulles, pour le bien de l'Église et la consolation de vos voisins. Je suis, avec le respect que vous sçavez, Monseigneur, votre etc.

XXXI

Mercredi.

Voila Monseigneur, les six premières lettres du tableau; la sixième est celle dont il s'agit. Je vous prie de me renvoyer ce recueil quand vous l'aurez lu; car je manqueray des cinq autres; pour celle ci, je pourrai bientôt vous la donner separée, mais je travaille actuellement dessus. Je suis toujours avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

---

1. Probablement quelque ouvrage de ce savant. (L. D'A.)

XXXII

A Soissons, 19 août 1687.

J'ai reçu, Monseigneur, dans votre ville, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Si vous connoissez le prêtre que vous me recommandez, il ne lui faut point d'autre approbation que la vôtre; si vous ne le connaissez pas par vous même, il faudra, si vous l'avez agréable, faire selon que j'ai accoutumé, c'est à dire se rapporter au jugement de Monseigneur de Bayeux. J'attendrai vos ordres, et cependant je vous supplie d'avertir ce Prélat de la vacance. Tout est ici en attente des nouvelles, et je souhaite, Monseigneur, de tout mon cœur, que votre diocèse et toute l'Église profite bientôt de vos lumières et de vos exemples. Je sçais votre voyage à Bourbon, et j'ai appris avec joie que vous vous en étiez bien trouvé. Je m'en retourne demain chez moi, après avoir été trois jours ici. Je ferai un très petit voyage à la cour pour une affaire que j'y ai. A la Toussaints nous nous rejoindrons et j'aurai une joie extrême de vous embrasser. Aimez toujours, Monseigneur, celui qui est, avec un respect sincère, etc.

XXXIII

A Paris, 13 septembre 1687.

Je vous envoye, Monseigneur, la présentation à la cure de Mondrainville pour le Père Labbé. La date est

du 16, qui est environ le tems que je reçus votre lettre, et qu'en effet je donnai cette cure. Je suppose que Mgr de Bayeux expédiera promptement, et il ne faudra point perdre de tems. Je serai toujours très aise de faire paraître combien je défère à votre recommendation et à vos désirs. Je suis, avec un sincere et véritable respect, Votre, etc.

XXXIV

A Meaux, 7 décembre 1687 [1].

Trouvez bon, Monseigneur, que je vous donne la peine de consulter Messieurs de l'Académie sur une difficulté dont la résolution m'est absolument nécessaire, à savoir : s'il faut écrire *la Vie de Henry* ou *la Vie d'Henry*. Je sais la règle de M. Vaugelas; mais peut-être pouroit-on douter si ces mots, dont l'origine est allemande, y peuvent être compris, ou, en tout cas, si l'usage n'y a pas dérogé. Car il me semble que nous disons tous les jours, dans le discour familier, *du temps d'Henri IV*, et

---

1. Cette lettre, éditée par M. C. Trochon, mais avec la date du 16 décembre, nous révèle dans le caractère de Bossuet un grand souci des détails. Le lecteur qui désirerait étudier profondément ce point de vue peut recourir à la première rédaction du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, que nous avons partiellement publiée dans les *Archiv für das studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, du Dr Herrig, LX Band, 2 heft, Braunschweig, G. Westermann, p. 203-221. Cette première rédaction sera prochainement imprimée *in extenso*.

ainsi du reste. Il me semble que quelques auteurs approuvés, et entre autres le P. Bouhours [1], si je ne me trompe, ont écrit ainsi quelquefois; d'autre côté, il est certain que la plupart des écrivains sont contraires. Mezeray écrit partout *de Henry*. Le traducteur de l'histoire de la réformation anglicane, de M. Burnet, en use de même; moi-même, en d'autres rencontres, j'ai suivi cet usage, et je crois encore que c'est le meilleur, et que l'autre manière de prononcer doit passer pour une de ces negligences du langage familier qu'on ne doit pas suivre en écrivant. Je vous supplie, Monseigneur, de me donner sur cela une décision de l'Académie, *frequente senatu*, et de me pardonner la peine que je vous donne sur une si petite question, vous que je consulterois toujours avec Joie sur les plus importantes.

J'achève la lecture d'un auteur anglois où il est fort parlé de vous et du P. Petau : c'est la deffense des Pères qui ont présidé [2] le concile de Nicée, par Bullus. Cet ouvrage est considerable et me paroît mériter que vous y fassiez quelqu'attention. Je suis, Monseigneur, comme vous savez, avec respect et cordialité, votre, etc.

---

1. Le P. Bouhours, jésuite instruit et fort spirituel. Voltaire, dans son *Temple du Goût*, le place derrière Pascal et Bourdaloue, mettant sur ses tablettes les fautes de langue qui leur échappent. (L. D'A.)

2. Le manuscrit porte *précédé;* il faut évidemment lire *présidé;* le *Bullus* dont parle Bossuet est George Bull, l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Defensio fidei Nicenae*. Oxford, 1685-1688, in-4°.

XXXV

A Versailles, 30 août 1688.

C'est trop d'honneur, Monseigneur, à l'ouvrage *des Variations* [1], d'avoir mérité vos louanges. Il n'y en a point qui me soient plus chères, et, quoique je croye les devoir à votre bonté, elles ne me plaisent pas moins de ce côté là que si elles pouvoient être un effet de votre justice. Mais vous, Monseigneur, que faites-vous? Toujours, quoi que ce soit, quelque chose d'excellent. Personne n'estime plus vos grands talens, ni n'est à vous plus cordialement et avec plus de respect que moi, etc.

XXXVI

A Paris, 18 may 1689 [2].

Je ne puis partir, Monseigneur, sans vous faire mes remercîmens sur le présent [3] que je reçus hier de votre part, ni aussi sans vous dire un mot sur la lettre dont il vous a plu de l'accompagner. Vous dites que la *doctrine*

---

1. *Histoire des Variations des Eglises protestantes*, par Bossuet. (L. D'A.)

2. Cette lettre a été éditée par M. C. Trochon, mais avec la date du 18 mars 1689, aussi la réimprimons-nous ici.

3. Le livre de Huet contre la philosophie de Descartes. (L. D'A.)

que vous attaquez a eu le bonheur de me plaire; ce sont vos termes: et vous dites aussi, dans la préface, qui est tout ce que j'ai eu le loisir de lire de votre livre, que vous ne prenez la peine de combatre cette doctrine que parce qu'elle est contraire à la religion. Je veux croire, pour ma satisfaction, que vous n'avez pas songé à lier ces choses ensemble; mais la foi dans un chrétien, et encore dans un évêque qui la prêche depuis tant d'années sans être repris, est un dépôt si précieux et si délicat qu'on ne doit pas aisément se laisser attaquer par cet endroit-là en quelque manière que ce soit, surtout par un confrère qu'on aime et qu'on estime autant que vous. Je vous dirai donc franchement ce que je pense sur la doctrine de Descartes ou des cartésiens. Elle a des choses que j'improuve fort, parce qu'en effet je les crois contraires à la religion, et je souhaite que ce soient celles-là que vous ayez combattues; vous me déchargerez de la peine de le faire comme je fais en toute occasion, et je serai ravi d'avoir un ouvrage de votre façon où je puisse renvoyer les contredisans. Descartes a dit d'autres choses que je crois utiles contre les athées et les libertins, et, pour celles-là, comme je les ai trouvées dans Platon et, ce que j'estime beaucoup plus, dans saint Augustin, dans saint Anselme, quelques-unes mêmes dans saint Thomas et dans les autres auteurs orthodoxes aussi bien ou mieux expliquées que dans Descartes. Je ne crois pas qu'elles soient devenues mauvaises depuis que ce Philosophe s'en est servi; au contraire, je les soutiens de tout mon cœur, et je ne crois pas qu'on les puisse combattre sans quelque péril. Pour les autres opinions de cet auteur, qui sont tout à fait indifférentes, comme celles de la physique particulière et les autres de cette nature, Je

m'en amuse, je m'en divertis dans la conversation; mais, à ne vous rien dissimuler, je croirois un peu au-dessous du caractère d'Evêque de prendre parti sérieusement sur de telles choses.

Voilà, Monseigneur, en peu de mots, ce que je crois sur Descartes. Je vous le dis sans avoir rien sur le cœur qui diminue la cordialité et le respect avec lequel je suis votre, etc.

XXXVII

A Germigny, 27 may 1689.

Recevez, Monseigneur, avec votre bonté ordinaire, cette *Explication de l'Apocalypse*. Le seul titre de cet ouvrage m'a fait trembler quand j'ai commencé à y mettre la main. Vous verrez dans la préface les raisons qui m'y ont engagé; vous y verrez aussi une partie de celles qui ne m'ont pas permis de m'en tenir aux interprétations de Grotius[1], quoiqu'on ne puisse pas estimer ce grand auteur plus que je fais. Jugez; mais que ce soit toujours en ami, à votre ordinaire, puisque je suis sans réserve avec le respect particulier que vous savez, Monseigneur, etc.

---

1. Dans ses commentaires sur l'Ecriture sainte. (L. D'A.)

XXXVIII

A Meaux, 11 juin 1689.

On est si agréablement appaisé par vos honnêtetés, Monseigneur, qu'on ne peut être fâché de s'être plaint[1]. Au surplus, j'ai vu tout le livre. Je ne sais pas si les Cartésiens auront envie de vous repondre; mais, s'ils le font en latin, ils n'approcheront jamais de la pureté et de la netteté de votre style, et, en quelque langue qu'ils le fassent, ils demeureront beaucoup au dessous de votre genre d'écrire, n'y ayant rien de plus délicieusement écrit, ni d'une manière plus concise, plus philosophique et plus vive néanmoins que votre livre. Je ne sais, Monseigneur, si vous avez reçu l'*Explication de l'Apocalypse* et un autre petit ouvrage que j'ai envoyé chez vous. Portez-vous bien, et croyez qu'on ne peut pas être plus sincèrement, ni avec plus de respect que je le suis, Monseigneur, Votre, etc.

XXXIX

A Versailles, 6 mars 1690.

Je vous envoye, Monseigneur, un petit présent pour un grand : un *Quatrième avertissement aux protestans* pour

---

1. Voir ci-dessus la lettre LII. (L. D'A.) C'est la lettre XXXV de notre publication.

la nouvelle édition de votre démonstration évangélique. J'ai lue votre docte et excellente préface avec un singulier plaisir, mais je voudrois bien connoître qui sont les gens que vous attaquez. Je me suis très bien souvenu de vous avoir rendu une lettre latine d'un savant homme de Suède [1], que Mr le marquis de Feuquières, alors ambassadeur en cette cour, m'adressoit pour vous faire voir. Elle étoit pleine de grands éloges de votre demonstration, et cet ambassadeur me marquoit, dans une lettre que je crois vous avoir laissé, le grand désir qu'on avoit en ce pays-là que vous voulussiez écrire sur les matières de controverse. Vous m'avez fait beaucoup de plaisir de me donner le caractère de Mr Basnage [2]. Je n'ai pu encore recouvrer le livre qu'on oppose à mon *Histoire des Variations;* on m'avertit seulement qu'il paroît en Hollande. Je suis, Monseigneur, avec le respect que vous savez, etc.

XL

A Paris, 24 juillet 1691.

Voilà, Monseigneur, les deux premières parties de

---

1. « Puffendorf. » (L. D'A.)

2. Basnage avait écrit contre l'*Histoire des Variations*. Bossuet s'occupait sans doute alors de lui répondre, puisque ce fut l'année suivante qu'il publia sa *déffense de l'histoire des Variations contre la réponse de M. Basnage*. Comme il savait que Huet était en relations avec ce savant théologien protestant, on peut penser qu'il lui avait demandé quelques renseignements sur son *caractère*. (L. D'A.)

mon *sixième et dernier Avertissement* [1] *contre le ministre Jurieu*. Je suis d'autant plus obligé de vous les présenter, qu'il a fallu y parler de vous, parce qu'on m'objectoit votre autorité. J'en ai parlé selon mon cœur ; c'est à dire avec toutes les marques d'estime et avec le témoignage sincère de notre amitié; et je crois que le ministre se repentira d'avoir voulu vous prendre à garant de ses excès. J'ai balancé quelque tems si je publierois cet endroit avant que de vous l'avoir communiqué; mais j'ai cru qu'en ces occasions où il s'agit de louer, et avec de telles gens, il valoit mieux ne rien concerter. Si je me suis trompé dans ma pensée, Je vous supplie, Monseigneur, très-humblement, de me le pardonner et de me croire incapable de manquer, par ma volonté, au respect que je vous dois.

XLI

A Germigny, 8 août 1691.

C'est chez vous même, Monseigneur, qu'on a laissé à Paris le *sixième Avertissement*. J'ai quelque impatience de le savoir auprès de vous. Pour ce qui est de l'ouvrage [2] que vous souhaitez que j'aye l'honneur de présenter au

---

1. Les *six avertissements aux protestants* sont compris dans l'*Histoire des Variations*. (L. D'A.)

2. C'était l'ouvrage *sur la situation du paradis Terrestre*, qui venait de paraître. (L. D'A.)

Roy et à Monseigneur de votre part, si vous ordonnez qu'on me le donne le lendemain de la Notre Dame à Paris, le lendemain sans faute, j'en ferai avec grande joie le présent à Versailles, et je l'accompagnerai de tout ce que m'inspirera l'estime que j'ai de tout ce qui vient de vous. Je finis, Monseigneur, en vous assurant de la continuation de mes très humbles respects, etc.

XLII

A Paris, 20 août 1691.

Je crois, Monseigneur, que vous aurez bien agréable que j'aye l'honneur de vous recommander M. Guischard, grand maître de Navarre, doyen de la Faculté, qui enseigne la théologie depuis cinquante ans et qui a été mon maître dans cette science [1]; il est, outre cela, Monseigneur, archidiacre de l'église qui aura l'honneur de vous avoir pour évêque, et je vous serai obligé d'avoir pour cet ancien professeur les égards que son mérite, son âge et ses travaux semblent exiger. C'est la grâce que vous demande celui qui est avec respect, Monseigneur, votre, etc.

---

1. Cet ecclésiastique fut également recommandé par l'archevêque de Paris: Voyez l'*Appendice*.

XLIII

A Germigny, 16 octobre 1691.

Vous me faites trop d'honneur, Monseigneur, de vouloir bien me charger de la distribution de votre traité du *Paradis*. Je serai, s'il plaît à Dieu, à Paris, incontinent après la Toussaints : si le livre que vous me faites l'honneur de me destiner me venoit ici, je serois ravi de le lire dans le paradis terrestre de la Brie; la Marne seroit mon tigre et mon Euphrate, et ce seroit sur ses bords que J'irois goutter les délices de vos belles découvertes et de vos belles expressions.

Il faut, Monseigneur, être ennemi de la raison et du bon sens pour mépriser les avantages que la véritable religion tire des fables dont les anciens ont enveloppé les traditions primitives du genre humain. Il faut d'ailleurs être tout à fait ignorant dans l'histoire du paganisme pour nier que la théologie fabuleuse n'ait été la religion des gentils. Tout le prouve, et, par ce moyen, le dessein que vous avez eu de prouver la mineure de votre argument par cette théologie ancienne ne peut être improuvé des gens savans. Tout ce que je crains, c est que quelques unes de vos remarques me paroissent un peu subtiles [1], et qu'en général on ne réponde qu'on ne peut pas toujours tirer

1. *Réponse de Huet aux objections qui lui avoient été faites par Bossuet.* « Pour la première, elle peut être bien fondée; mais il faudroit seulement savoir de quelles remarques on entend parler, sans quoi on ne peut répondre. »

des preuves fort convaincantes de choses qui ont été à la fin unanimement rejettées comme manifestement [1] absurdes; ce qui semble devoir obliger à garder de certaines bornes dans de semblables argumens.

J'en ai vu encore qui disoient que si l'on trouve tout dans les livres des payens, on reprochera au christianisme de n'avoir rien appris [2] au genre humain. Voilà, Monseigneur, ce qu'on peut vous objecter de plus raisonnable. Je crois à peu près ce qu'on y pourroit répondre; mais je tiendrai à honneur d'y être confirmé par vous-même à votre grand loisir. Au reste, je fais profession d'être approbateur et déffenseur de vos ouvrages, comme d'être toujours, Monseigneur, avec un respect sincère, votre...

---

1. « Les deux autres objections regardent les prêtres comme moi, qui se sont servis des mêmes preuves. »

« La deuxième objection ne donne point atteinte à ma mineure; car, encore que les fables ayent été rejettées comme absurdes par ceux qui ne croyoient pas à la religion qui les défendoit, il me suffit qu'elles n'ayent pas été crues absurdes par ceux qui en faisoient leur religion. Je compare donc nos dogmes avec ces fables crues religieusement, et non avec ces mêmes fables rejettées. Porphyre et Celse les ont défendues contre les chrétiens, et jusqu'à leur mort. »

2. « Sur la troisième objection, je ne prétends point qu'on trouve tout dans les livres des payens; il me suffit qu'on y trouve des dogmes pareils, ou moins croyables. D'ailleurs quand je dirois qu'on y trouve les mêmes dogmes, les causes et les motifs qui nous les font recevoir, et les fins pour lesquelles ils nous sont proposés, sont bien différens des effets et de l'institution. »

XLIV

A Versailles, 12 novembre 1691.

J'arrivai ici samedi au soir, Monseigneur, et dès le lendemain j'eus l'honneur de présenter au Roy votre *Paradis terrestre*. Il le reçut parfaitement bien et voulut que je lui expliquasse le sujet du livre. C'étoit une chose fort peu nécessaire de l'entretenir du mérite de l'auteur et de l'ouvrage : je le fis néanmoins de tout mon cœur, et je fus bien écouté pour l'amour de vous.

Vous eûtes la même réception chez Monseigneur; et M. de Reims, qui reçut ensuite son présent, m'a chargé de remercîmens pour vous. J'ai commencé la lecture que je fais avec beaucoup de plaisir et qui sera bientôt finie, puisqu'il n'est pas permis de s'arrêter dans un ouvrage dont les liaisons sont si naturelles. J'espère, Monseigneur, avoir bientôt l'honneur de vous voir, et je vous supplie, en attendant, de recevoir de M. Anisson[1] le présent que je vous fais de la *Conclusion de mes avertissemens*. Je suis avec respect, Monseigneur, votre, etc.

---

1. Laurent Anisson, qui était alors imprimeur à Lyon, et qui plus tard fut chargé de la direction de l'Imprimerie royale. (L. D'A.)

XLV

A Paris, 1er septembre 1693.

J'avois bien sçu, Monseigneur, l'accident arrivé dans votre maison et à votre bibliothèque; mais je ne sçavois pas que vos papiers eussent été enveloppés dans cette ruine. Vous prenez cette perte chrétiennement et comme un digne éveque, et moi j'en suis véritablement affligé. Je suis au reste, Monseigneur, très édifié de vous voir si attaché aux soins de l'Épiscopat. Cette attention est suivie des bénédictions de celui qui a bien voulu attacher ses grâces au travail de ses Ministres. Le livre qu'on vous a envoyé de ma part est en effet, Monseigneur, celui sur lequel [1] vous m'avez vu travailler cet hiver; et c'étoit les livres de Salomon et les autres *sur la Sagesse*. Je vous prie de me mander à votre loisir ce que vous pensez d'un critique qui accuse le style d'Origènes d'être obscur et embarrassé, chargé de paroles, et sans aucune précision dans ses expressions. Il me semble, pour moi, qu'on peut imputer tout autre chose à cet auteur. Je parts demain. Je suis à jamais et avec tout le respect possible, Monseigneur, votre, etc.

---

1. C'est l'ouvrage qui a pour titre : *Liber Psalmorum, additis canticis cum notis*, imprimé à Lyon, 1691. (L. D'A.)

XLVI

A Germigny, 13 août 1695.

Je viens, Monseigneur, de recevoir, avec votre lettre du 12, le mémoire qui y étoit joint sur votre affaire [1]. Je vous promets d'en faire aujourd'hui une lecture attentive, et de me rendre à Paris, s'il plaît à Dieu, le 16, ou au plus tard le 17, selon que je l'ai écrit à Mr de Reims. Je vous rends grâces de vos souhaits et suis avec le respect que vous connoissez, Monseigneur, votre, etc.

XLVII

A Paris, 16 août 1695.

Me voila venu Monseigneur, à votre mandement. Il ne tiendra pas à moi que nous ne vous envoyons promptement aux eaux, et je ne veux rien oublier pour une santé aussi précieuse que la votre. Je suis, avec un respect sincère, Monseigneur, votre, etc.

---

1. Ce mémoire était relatif à des difficultés survenues entre l'évêque de Soissons et l'évêque d'Avranches, par suite de la permutation de leurs sièges. L'archevêque de Reims et l'évêque de Troyes avaient été choisis pour arbitres de ce différend. (L. D'A.)

XLVIII

A Paris [1].

Vous avez vu Monseigneur, par mon billet de ce matin, que je songe sérieusement à accomplir ce que vous souhaitez par la promtitude. J'ai lu le mémoire; il ne sera pas inutile que j'aye un moment de conférence avec vous. Je n'irai à Versailles que fort sur le tard. Je dine chez Mr de Reims, d'où je reviendrai ici incontinent après le diné. Je ferai ce que vous souhaitez auprès de lui. Vous savez combien je suis à vous.

XLIX

A Germigny, 28 septembre 1695.

Il est vrai, Monseigneur, que Mr de Soissons m'a envoyé la pièce d'écriture dont vous me parlez; mais comme elle est assez longue et qu'elle me vint précisément à la veille de mon départ, j'en différai la lecture jusqu'à ce que nous fussions ensemble en état de vous sortir d'affaires. Je l'ai même laissée à Paris. ne voyant rien de pressé. Je suis très aise pourtant, Monseigneur, de l'ins-

1. Le manuscrit porte 17; il est clair par le début que ce billet a été écrit le même jour que le précédent.

truction que vous me donnez, et je puis vous garantir, avec la grâce de Dieu, de toute crainte de prévention. Ce me serait une grande joie si je pouvois espérer que les eaux fissent du bien à ma sœur; donnez-lui vos consolations; elle est capable d'en profiter. Vous savez avec quel respect; je suis etc.[1]

L

A Paris, 9 juillet 1696.

J'ai reçu à Germigny, Monseigneur, la lettre du 30 juin, dont il vous a plu de m'honorer. M. Guischard, à qui j'étois bien aise d'en parler avant que de vous faire réponse, m'a dit ce matin qu'il vous avoit renvoyé le démissoire que vous souhaitiez qu'on vous rendit; ainsi, Monseigneur, vous avez la satisfaction que vous souhaitiez, et je m'en réjouis avec vous pour l'amour de la discipline. Votre lettre cependant me servira d'Instruction pour approfondir certaines chose dont j'avois déjà une connoissance imparfaite. Je n'ai ouï parler de rien du côté de

---

1. Cinq autres billets de Bossuet, écrits les jeudi, vendredi et samedi de la dernière semaine de décembre 1695, ont rapport à la contestation qui s'était élevée entre Huet, ancien évêque de Soissons, et le nouvel évêque Savary, ainsi qu'un jugement que devoit porter Mr de Reims et Mr de Troyes dans cette affaire. L'intérêt que celle-ci présente était local, et d'autres lettres, parlant encore de cette contestation, nous nous dispenserons de donner ces billets. (L. D'A.) Ces lignes sont barrées.

M. de Soissons, depuis l'affaire jugée, et je ne doute pas qu'il ne vous fasse Justice. Je suis, Monseigneur, avec le respect que vous savez, à jamais, etc.

LI

A Versailles, le 30 août 1696.

Il n'est pas malaisé, Monseigneur, de vous satisfaire sur la question que vous m'avez fait l'honneur de me proposer par votre lettre du 21. Vous êtes en droit de faire pour la discipline de votre diocèse tous les statuts que vous jugerez nécessaires sans avoir besoin du consentement de votre chapitre même en ce qui le concerne, puisqu'il n'a nulle exemption. L'avis que vous avez bien voulu prendre de certaines personnes choisies, loin de vous restreindre, est une preuve de la liberté où vous étiez à l'égard du corps du chapitre. Ainsi, Monseigneur, vous avez pu changer d'avis et vous l'avez dû, dans la conjoncture où vous vous trouviez. Vous n'avez donc, ce me semble, qu'à exécuter, et je ne pense pas qu'on ose vous résister. Vous aurez seulement à considérer les dispositions du parlement de Normandie, car pour celui de Paris l'affaire ne recevroit pas de difficulté; le Conseil ne vous sera pas moins favorable, et si on ne vous fesoit pas justice à Rouen, vous trouveriez ici du secours. Vous savez mieux que moi qu'il faut, autant qu'il se peut, terminer ces contestations à l'amiable, pourvu que la discipline n'en souffre pas trop.

Je n'ai point vu le livret dont vous me faites l'honneur de me parler. Il est digne d'animadversion dans toutes les parties que vous me marquez. M. de Séez est en droit de le censurer et d'en défendre la lecture, et il le doit, s'il fait du bruit dans le diocèse, où qu'il y excite la révolte et le scandale. Si vous voulez me faire la grâce de me l'envoyer, je vous en parlerai avec plus de certitude. Quand il vous plaira, Monseigneur, m'ordonner de parler à Monsieur en votre nom, je m'acquitterai avec joie de votre commission.

Vous serez bien aise de savoir que le roi, après avoir souffert assez longtemps par un clou au dessous de la nuque du col, est en état de guérir bientôt, et il me semble qu'il a dit ce matin qu'il iroit mardi à Marly.

J'ai reçu depuis peu une lettre de M. le Cardinal d'Aguirre [1], où il me charge de complimens pour vous. J'ai promis de vous l'écrire en votre diocèse, où vous étiez, et cependant j'ai répondu ce que je devois, sous votre bon plaisir. Je suis avec respect, Monseigneur, votre...

LII

A Meaux, 31 may 1697.

Vous savez Monseigneur, combien j'ai accoutumé d'estimer votre approbation, et celle que vous me donnez en

---

1. Bossuet appelait le cardinal d'Aguirre *la lumière de l'Église, le modèle des mœurs, l'exemple de la piété*. C'est lui cependant qui écrivit contre la déclaration du clergé de France de 1682. (L. D'A.)

cette occasion m'est très honorable. Il seroit bien malaisé et peu honnête de faire un acte séparément de Mr de Reims. Je serai, s'il plait à Dieu, à Paris le mardi de Pâques, et il faudra faire tout l'état possible pour engager Mr de Soissons, à vous donner toutes les assurances qu'il vous doit. J'avois été chez vous, Monseigneur, pour vous rendre compte de l'entretien que j'avois eu avec Monsieur sur votre affaire. Le résultat fut, qu'il ne trouveroit point mauvais que vous suivissiez la voye de la justice ordinaire; mais il paroit peu disposé à s'en remettre à personne. Je n'oubliai rien, et je n'obtins autre chose dans un entretien assez long et assez libre sur ce sujet.

Un des curés de ce diocèse, qui est du votre, a traité d'une prébende de votre église cathédrale; il s'est très bien acquitté de son ministère : il est instruit de la discipline et homme de bien; il s'appele M. Trollut. Il vous portera un honorable témoignage, et je vous supplie de lui marquer de la considération, car il en mérite. Je suis, comme vous savez, etc.

LIII

A Paris, 30 juin 1697.

La grâce, dont vous avez eu la bonté de vous réjouir avec moi ne me fut, Monseigneur, accordée qu'hier. Je ne vous devois pas moins de remercimens des témoigna-

ges de votre amitié dont je reçois tous les jours de nouvelles preuves. Quant au surplus de votre lettre du 31 may, c'est une matière pour laquelle il faut être tous ensemble. Agréez, en attendant, les assurances de la cordialité et du très humble respect avec lequel je suis, Monseigneur, votre...

LIV

A Versailles, 19 novembre 1697.

Je m'acquite avec joie et avec respect de mon devoir en me donnant l'honneur de vous envoyer cet écrit [1], et je suis, comme vous savez, Monseigneur, votre, etc.

LV

A Meaux, 31 décembre 1701.

Je reçois toujours avec joie, Monseigneur, la continuation de l'assurance de vos bontés. Je suis bien aise aussi de vous envoyer, à l'occasion de mes ouvrages, des témoignages du respect sincère avec lequel je suis, comme j'ai été il y a longtemps, Monseigneur, votre, etc.

---

1. Déclaration de Bossuet, de l'archevêque de Paris et de l'évêque de Chartres contre le livre des *Maximes des saints*, de Fénelon. (L. D'A.)

FLÉCHIER

I

Aux Bergeries, ce 31 may....

Monsieur,

Ce n'est pas sans confusion que je vous envoie ce petit poëme, et, si je ne m'y étois engagé moi-même, je n'aurois pas commencé à vous témoigner mes respects par une si misérable confidence. Mais il est difficile de rompre une première parole, et j'ai cru qu'il valloit mieux passer pour mauvais poëte que pour infidèle et peu sincère ami. Vous voyez, Monsieur, que je ne suis pas si modeste que vous eussiez pensé, et que vous avez affaire à un homme hardi et confiant, qui prend déjà des titres d'amitié, qui veut se mettre en réputation auprès de vous et qui se hasarde à se décrier, quelqu'intérêt qu'il ait à s'établir dans votre esprit.

Je ne prétends pas pourtant d'être fort criminel, et c'est à vous, Monsieur, à répondre de toutes mes hardiesses.

Ce fond de bonté qu'on reconnoit en vous à la première visite donne une confiance extraordinaire, et quand Mr Graindorge [1] ne m'auroit pas assuré que vous avez toutes les inclinations douces et obligeantes, il me suffiroit de vous avoir vu; cela veut dire que je vous envoie mes vers presque sans rougir. Ils ne sont quasi pas sortis de mon cabinet, et je les tiens au rang de mes occupations secrètes; que, s'ils sont tombés entre les mains de deux ou trois savans, c'est avec précaution et sans faire connoitre leur auteur. Comme j'ai toujours eu assez mauvaise opinion de moi-même, j'ai toujours vécu sans ambition, et je n'ai été jusqu'ici homme de lettres que pour moi. Je suis dans le dessein de persévérer dans cette vie cachée et de ne rendre jamais mes défauts publics. En me réduisant à cette juste retenue, je me réserve quelques confidences particulières; et, comme mes petites études ne méritent aucune approbation, il est juste que je leur procure quelques censures et que je m'instruise sans me décrier. Vous serez toujours, Monsieur, un de ceux à qui je ferai gloire de communiquer mes foiblesses, et dont je rechercherai les avis avec plus de soin. Il n'est personne qui aime mieux d'être averti que moi. J'ai déjà reçu quelques avis sur ce poëme, et j'en ai corrigé ailleurs quelques endroits; mais je vous en envoie une des premières copies. Je suis bien aise de vous faire la confidence entière et de vous témoigner que, quelques avis que j'aye reçu, ils me seront plus agréables quand je les tiendrai d'une personne que je considère infiniment.

---

1. Savant médecin, né à Caen; il était l'ami de Huet, qui lui dédia son ouvrage *De interpretatione*. (L. D'A.)

Je ne puis pas m'empêcher de vous témoigner mon impatience pour l'impression de votre livre et de celui d^e^ Monsr Graindorge. Les verrons-nous bientôt? Les imprimeurs ne cesseront-ils jamais d'être paresseux? Qui nous payera le tems qu'on nous fait perdre? etc. Je me rendrois volontiers Poëte sur cette matière; mais il n'est pas juste de vous accabler d'abord de méchans vers, et il me suffit de vous dire que je suis de tout mon cœur, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FLÉCHIER, *ecclésiastique.*

P. S. — Il y a beaucoup de fautes d'écriture dans les vers. Vous verrez mes méprises en toutes manières.

II

A Paris, ce 18 février....

Monsieur,

Je vous envoye un petit poëme de ma façon sur la naissance de Monseigneur le Dauphin; ce n'est pas sans quelque pudeur que je vous offre de méchans vers après en avoir reçu de si beaux de vous; et je vous assure que j'ai été sur le point de renoncer à mon Génétliaque [1],

1. Peut-être devrait-on écrire généthliaque, conformément à l'orthographe latine. [Note de Fléchier.] Il faut évidemment écrire *généthliaque.*

après avoir lu la relation de votre voyage [1]. Y a-t-il rien de plus doux, de plus naïf, de plus juste et de mieux tourné que cet ouvrage? Les quatre vers à la louange de la Reine Christine ne vallent-ils pas un éloge entier? et votre voyage de Suède ne vaut-il pas celui d'Horace, de Rome à Branduze? Je vous avoue que j'ai d'abord pensé que je lisois sa cinquième satyre, et que si j'eusse lu Plotius, Varius et Virgile, au lieu de Vossius, d'Heinsius et de Bochart, j'aurois pris votre ouvrage pour un ouvrage du tems d'Auguste... Mais je n'ose pas vous en témoigner tout ce que je pense, il sembleroit que je voudrois vous prévenir en ma faveur et vous demander par bienséance les louanges que je vous donne par justice. Je n'ai donc qu'à vous offrir mes très humbles services, et à vous dire que je suis de tout mon cœur, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

III

Ce 23 mars....

Monsieur Cosson, que Mr Le Duc de Montausier a toujours protégé et qui aura l'honneur de vous rendre ce billet, m'a prié de lui obtenir de vous, Monsieur, une recommandation auprès de Mr Léonard. Il y a quelques

---

1. *Iter Suecicum*. (L. D'A.)

tems qu'il est employé à la correction de L'imprimerie de Mr Le Cointe, dont Mr Léonard est le maître, et il souhaiteroit d'être continué dans cet employ, qui, tout petit qu'il est, ne laisse pas d'être brigué. Je vous prie, Monsieur, en considération et de son mérite et de l'attachement qu'il a à Mr Le Duc de Montausier, et, si je l'ose dire, à ma sollicitation, de lui rendre ce bon office, et surtout de croire que Je suis plus que personne,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

IV

A Versailles, ce 28 mars....

Monsieur Le Duc de Montausier m'a chargé, Monsieur de vous envoyer Le passage grec qu'on lui a fourny pour la dissertation d'Apollon et du soleil, et dont il vous parla il y a quelques Jours. Voici les termes dont on se sert : *Clarius declarat Orpheus* in cratere min. *ubi scribit quod Nymphæ aqua, ignis Vulcanus, panis Ceres, mare Neptunus, Mars Bellum, Venus pax, Vinum Bacchus, Themis justicia, denique*

ἥλιος, ὃν καλέουσιν Απόλλωνα κλυτότοξον

φοῖβον ἐκηβελέτην, μάντιν παντων ἑκάεργον
ἰητῆρα νόσων Ασκληπιον · ἓν τάδε πάντα [1].

Nous n'avons pu deviner cette citation, et nous ne savons s'il n'y a point quelque faute, ou sur le nom de l'auteur, ou sur le nom de l'ouvrage qui est cité. Tout ce que nous savons, c'est que vous scavez tout, et que vous aurez la bonté de mander au plutôt à Mr Le Duc de Montausier de quel poëte sont ces vers. Il vous en prie, et moi je vous assure, Mr, que je suis très parfaitement, etc.

V

A Paris, ce 14 avril...

J'ai bien du déplaisir, Monsieur, de n'être pas en état d'entreprendre l'oraison funèbre de Madame de Malnoue. Je sais combien vous l'honoriez. Je sais à quel point elle

---

1. Nous avons rétabli le texte de ces vers. Le passage dont Fléchier cite la traduction se trouve dans les *Orphica* d'Hermann, Leipzig, 1805, page 486 :

Νύμφαι ὕδωρ · πῦρ Ἥφαιστος · σῖτος Δημήτηρ
Ἡ δὲ θάλασσα Ποσειδῶν μέγας, ἠδ' Ἐνοσίχθων
Καὶ πόλεμος μὲν Ἄρης, εἰρήνη δ'ἐστ' Ἀφροδίτη ·
Οἶνος τὸν φιλέουσι Θεοί, θνητοί τ' ἄνθρωποι,
Ὅντε βροτοῖς εὗρεν λυπέων κηλήτορα πασέων
Ταυρογενὴς Διόνυσος, εὐφροσύνην πόρε θνητοῖς
Ἡδίστην, πάσησι τ' ἐπ' ἐιλαπίνησι πάρεστι
Καὶ Θέμις, ἥπερ ἅπασι θεμιστεύει τὰ δίκαια.

méritoit d'être honorée, et quelque sujet que J'eusse de me défier de mes forces, J'aurois reçu de grands secours de la grandeur du sujet. Mais ni les occupations dont je suis chargé présentement, ni ma santé qui me réduit à prendre du lait pour rétablir ma poitrine affoiblie, ne me permettent pas de prêcher de Longtemps. Ayez la bonté, Monsieur, de recevoir mes excuses et de les faire sçavoir aux Dames qui m'avoient fait l'honneur de jetter les yeux sur moi pour un sujet qui les touche, et qui m'auroit été fort avantageux, puisque c'étoit une occasion de leur témoigner la vénération que J'ai pour la mémoire de leur illustre abbesse, et le respect que J'ai pour elles. Si j'avois pu sortir, J'aurois eu l'honneur de vous voir ce matin, pour vous assurer que Je suis, Monsieur, avec respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

VI

A Lavaur, ce 20 avril....

Vous avez bien raison, Monseigneur, de croire que la distance de deux cents Lieues n'a rien diminué de l'attachement et du respect que j'ai toujours eu pour vous. Je voudrois trouver des occasions de vous le témoigner, plus considérables que celles que vous m'en donnez par votre lettre du 16e Mars. Je l'ai reçue dans le cours de ma visite, et je n'ai pu y répondre plutôt, parce que j'ai

été toujours errant. J'ai consulté les plus anciens officiers de mon chapitre, et leur ai demandé l'usage qu'ils ont suivi dans la poursuite des mauvais ecclésiastiques, quand le revenu du sceau et du greffe n'y suffit pas. Ils m'ont tous répondu que ce Diocese n'étoit pas tombé dans le cas, et qu'il n'y avoit point de pratique fixe là-dessus, soit parce que le diocèse est de peu d'étendue, n'y ayant que 66 cures, soit parce qu'il a toujours été assez réglé, soit parce que L'évêque y ayant une pleine autorité et sur le Chapitre, et sur tout le reste, il retient plus aisément tout le monde dans le devoir. Un grand vicaire que J'ai, qui a gouverné le diocese sous cinq évêques, et qui est consommé dans les affaires ecclésiastiques, a dressé sur le droit un mémoire que je vous envoye, ne pouvant vous rien mander sur le fait... Je me suis informé de L'église de Toulouse, et le grand vicaire m'a assuré que Mr L'archevêque ne fournissoit pas à ces sortes de frais, et qu'on les imposoit sur le Clergé. L'usage de Castres est Le même, et L'évêque n'est pas chargé de cette dépense, lors même qu'il est sacré, à plus forte raison un évêque nommé qui n'exerce aucune Jurisdiction. Voilà, Monseigneur, ce que J'ai pu savoir depuis mon arrivée, et que j'ai mieux aimé vous mander promptement, que de vous faire attendre de plus longues recherches. Je ne laisserai pas d'en faire encore et de vous témoigner en cette rencontre et en d'autres l'attachement et le respect avec lequel Je suis, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

L'abbé FLÉCHIER, n. évque de Lr.

VII

A Lavaur, ce 12 septembre....

Monseigneur,

Je suis si persuadé de la bonté de votre cœur, que Je prends le Compliment que vous me faites sur ma nomination à l'évêché de Nismes, non pas pour un devoir de bienséance, mais comme office d'ancienne et sincère amitié. Je dois regarder avec reconnoissance et avec respect cette marque d'estime et de considération, que le roi a bien voulu me donner en cette rencontre. Mais Je dois craindre aussi la difficulté du travail où l'on m'engage. J'avois dessein d'aller faire un voyage à Paris, et j'aurois eu le plaisir de Jouir au moins quelque tems de cette conversation si douce et si savante, dont j'ai si souvent profité. Mais je ne vois pas d'apparence d'être libre aussitôt que je l'aurois été ici, et il faut me réduire aux assurances que Je vous donne d'être partout où Je serai, Monseigneur, avec le même respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

L'abbé FLÉCHIER, n. év. de Nismes.

VIII

A Paris, ce 23 septembre 1690 [1].

Je reviens de la campagne, Monseigneur, et je retrouve ici le paquet que j'y avois laissé pour vous. Ce sont Les deux oraisons funèbres que j'ai faites, pour Mme la Dauphine, et pour M. le duc de Montausier. Dans le tems de votre départ, comme je me trouvois à Paris, j'avois donné ordre qu'on vous portat la première, et je ne sais pas précisément si l'on s'est aquitté de ma commission. Pour la seconde, elle est plus faite pour vous, Monseigneur, que pour un autre, puisqu'elle contient l'éloge d'un homme que vous avez honoré, et qui a connu et estimé plus que personne votre savoir et votre vertu. Le commerce d'amitié que vous avez eu avec lui vous avoit fait voir de plus près la bonté, la droiture et la fidélité de son cœur, et sa mémoire vous en est d'autant plus chère. Recevez donc, Monseigneur, le portrait que j'ai essayé d'en faire, et suppléez par les connoissances que vous avez de mon sujet à la foiblesse de mes expressions et de mes idées. Les votres sont toujours nobles et sublimes. J'ai lu avec admiration votre dernier livre [2].

---

1. Le millésime est d'une autre main.

2. *Questiones Alnetanæ, de concordia rationis et fidei.* Fléchier a raison de louer dans cet écrit l'*érudition* et la *politesse du langage;* mais on y cherche en vain la *force du raisonnement.* On sait qu'Antoine Arnault trouvait l'ouvrage très faible sous ce rapport. (L. D'A.)

Quelle profonde érudition ! quelle politesse de langage ! quelle force de raisonnement ! Je n'entreprends pas de vous donner les louanges que vous méritez, qui est-ce qui les pourroit faire? Je me contente de vous assurer que personne ne vous honore plus, et n'est avec plus de respect et d'attachement que moi

Votre très humble et très obéissant serviteur,

ESPRIT FLÉCHIER, n. E. de Nismes.

FÉNELON

I

A Cambray, ce 22 septembre 1709.

Je ne puis m'empècher, Monseigneur, de répondre à la lettre que vous avez écrite au P. de Vitry, comme si vous m'aviez fait l'honneur de L'écrire à moi même. Rien n'est si flatteur que l'approbation d'un prélat qui joint à la plus vaste érudition, une si exacte critique, avec l'imitation de la plus pure antiquité. Mais je me borne à me réjouir pour le seul intérêt de la religion, de ce qu'un juge si sincère, si éclairé, croit que mon travail ne sera pas inutile à la deffense de la bonne cause. Je ne manquerai pas, Monseigneur, de vous envoyer les autres ouvrages, que le parti me contraindra de faire contre les siens. Je prévois que nous passerons aux principales questions sur la grace, et à l'examen du texte de saint Augustin, dont le système est très différent de celui de ses prétendus dis-

ciples. C'est avec un vrai respect que je serai parfaitement toute ma vie,

Monseigneur.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

F., Arch. duc de Cambray.

II

A Cambray, 21 novembre 1709.

Monseigneur,

Je suis trop bien payé de mon petit présent par vos louanges. Rien n'est plus flatteur que d'être approuvé par un juge qui a perfectionné sa critique dans une connoissance très familière de tout ce qu'il y a de meilleur dans l'antiquité. Mes adversaires vous donneront longtems le plaisir dont vous désirez la continuation, car ils ne cesseront jamais d'écrire. Ils ont cité la relation du cardinal Rospigliosi sur la paix des quatre évêques, et je tirerai de cet écrit une preuve décisive contre eux. Je ne manquerai pas, Monseigneur, de vous envoyer au plutôt ce que je prépare la dessus. Mais je dois vous représenter que je ne prête qu'à usure, *cum tuâ velox merce veni; non ego te meis, immunem meditor tingere poculis, plena dives ut in domo.*

J'ai vu, ces jours passés, *Lampiris* [1]; rien n'est plus pur, plus élégant, plus gracieux, plus semblable à Virgile, sans le copier. Jugez, s'il vous plaît, par là, de ma curiosité pour le recueil de vos poësies. Mais c'est de vous, Monseigneur, que je voudrois le recevoir, parce que je serois encore plus touché du prix de cette marque de votre bienveillance que de celui de tout l'ouvrage. Ces fruits me paroîtront venir non de la mer Morte, comme vous le dites par modestie, mais du terroir fortuné dont parle Virgile. *Namque sub Oebaliæ memini me turribus altis,* etc. Ils viendront, pour moi, du lieu qu'Horace dépeint. *Ille terrarum mihi præter omnes angulus ridet; ubi non Hymetto mella decident viridique certat bacca venafro.* J'y ajouterai : *Certantem et uvam purpuræ.* Je croirai goûter des fruits du jardin d'Alcinoüs. C'est avec le respect le plus sincère que je suis pour toujours,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

III

A Cambray, 30 décembre 1709.

Quoique nous soyons, Monseigneur, dans cette malheureuse frontière, bien loin du doux loisir des muses,

---

1. Une des fables latines de Huet. (L. D'A.)

je ne laisse pas d'y être sensible au plaisir de lire ce que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. J'y trouve le goût et la pratique des règles de la belle antiquité. Le voyage [1] rappelle celui d'Horace, et n'a pourtant aucune imitation forcée. Tout paraît neuf dans Les mains de L'auteur. Il fait sien tout ce qu'il touche. C'est une ressemblance avec les anciens, où l'on se tromperoit agréablement, *gratusque parentibus error;* mais ce n'est pas une copie. Le Peintre prend la fleur de chaque objet pour la mettre devant nos yeux, *molle atque facetum*, etc. Les caractères sont gardés, et ils font une variété qui plaît, tantôt *sermoni propicia,* tantôt *ingenium cui sit*, etc. La langue latine coule de source dans sa pureté, et un mot n'en laisse jamais désirer un autre. Mais je vais trop loin. *Cui male si palpere, recalcitrat indique totus.* Il faut se retrancher à vous remercier de vos attentions très obligeantes et à vous protester que je serai avec respect parfaitement toute ma vie,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

L'*ampyris* [2] parait élégante et gracieuse avec la parure françoise que le traducteur lui a donné.

---

1. C'est la relation du voyage de Huet en Suède, qu'il avait écrite en latin. (L. D'A.) Il est curieux de comparer ces compliments à ceux de Fléchier (lettre II).

2. Lampyris venait d'être traduite en français par Huet lui-même. (L. D'A.)

APPENDICE

§ 1. — LES FEMMES[1]

Madame de La Fayette, 26. — *Madeleine de Scudéry*, 16. — *Madame de Bellefont*, 3. — *Madame d'Harcourt*, 1. — *Madame d'Uzès*, 2. — *Louise de la Miséricorde, duchesse de la Vallière*, 4. — *Madame de Montespan*, 27. — *Madame de Lambert*, 1. — *Anne Lefèvre*, 7. — *Christine, reine de Suède :* c'est un fragment adressé on ne sait à qui ; elle reproche à son correspondant de n'avoir su garder un secret. — *Madame de Tilly*, 2.

§ 2. — LES ECCLÉSIASTIQUES

Cardinal de Bouillon : 1° du 4 février 1689, regrets de ne pouvoir servir Huet « au sujet du bénéfice qui *lui* est proposé pour être uni à *son* séminaire » ; — 2° du 16 juin 1699, assurances de dévouement ; — 3° du 8 septembre 1699, a recommandé Huet au pape.

---

1. Manuscrit français 15188.

Cardinal de Janson Forbin : du 19 février et du 25 mars 1691, sur le *gratis* des bulles du pape.

Cardinal Le Camus : du 19 mars 1704, sur un prêtre nommé Carrel qui avait écrit contre Huet.

Cardinal de Polignac : du 14 mai 1713, réponse à des félicitations.

Cardinal d'Estrées : 1° du 6 mai 1681, compliments; — 2° sans date, élection à l'Académie française de l'abbé d'Estrées (1711).

Achille de Harlay, archevêque de Paris : 1° recommandation pour M. Guichart, grand maître de Navarre; — 2° pour l'acquittement au roi du tiers de ses bénéfices.

Colbert, archevêque de Rouen : du 18 mai 1699, envoi de la Lettre-Circulaire du roi sur les *Maximes des Saints* de Fénelon. (Cette lettre est imprimée.)

Fénelon : 3.

L'archevêque d'Embrun, évêque de Metz : du 16 octobre 1678, sur un livre de Huet.

François de Nesmond, évêque de Bayeux : 1° du 4 décembre, contre l'abbé de Saint-Agnan; — 2° du 31 décembre, sur le procès de Fouquet; — 3° du 16 juillet, sur M. Dubois et l'abbé d'Aulnay; — 4° du 3 août, compliments; — 5° du 4 septembre, reproches; — 6° du 8 septembre, sur des ouvrages de Huet; — 7° félicitations sur le choix du roi; — 8° du 11 janvier, consolations sur la mort de sa sœur; — 9° du 21 janvier, sur les religionnaires et les conversions; — 10° du 13 mars, sur les convertis; — 11° sur des mémoires et notes d'un chanoine nommé Petite, auteur d'une carte du diocèse de Bayeux; — 12° sur l'université de Caen et les hommes distingués qu'elle a produits; — 13° et 14° du 20 juillet et du 28 août 1714, sur la fondation, à l'abbaye de Saint-Étienne, d'une école où l'on enseignerait le grec, l'hébreu et le syriaque.

L'évêque d'Orléans : Lettre de remerciements.

Bossuet : 78.

Fléchier : 8.

Dubois : du 20 avril 1678, sur un plagiat du P. de la Chaise. L'annotateur du manuscrit attribue cette lettre à l'abbé Dubois; nous ignorons sur quel fondement.

P. de la Chaise : 1° du 21 décembre; — 2° du 3 février 1682, remerciements; — 3° [mercredi matin] sur un livre des écrivains de Port-Royal contre les Jésuites; — 4° du 1er janvier 1686, sur les démêlés avec Rome; — 5° du 15 octobre 1686, question de juridiction ecclésiastique; — 6° du 16 septembre 1687, regrette de n'avoir pu obtenir la dispense demandée par Huet de l'impôt du tiers des revenus de son évêché; — 7° du 16 juin 1689, assurances de protection; — 8° du 8 octobre 1689, sur l'échange de l'évêché de Soissons; — 9° du 30 mars 1691, remerciements à Huet pour le don aux Jésuites de sa bibliothèque et demande de préférence; 10° du 10 avril 1691, apologie de la maison professe des Jésuites à Paris; — 11° du 30 août 1691, lettre de politesse; — 12° du 17 mai 1693, l'exhorte de la part du roi à poursuivre ses charités envers des familles irlandaises bannies; — 13° du 30 août 1694, transmet les vœux du roi pour un ami de Huet à Rome; — 14° du 30 août 1697; remerciements; — 15° du 18 avril 1699, donation à Huet de l'abbaye de Fontenay; — 16° du 13 septembre 1702, sur les missionnaires jésuites de la Chine injustement décriés à Rome; — 17° du 20 octobre 1702, Lettre de politesse.

Jean Mabillon : billet de recommandation; — 1° du 10 septembre 1681, nouvelles littéraires; — 2° du 18 décembre 1685; — 3° Lettre de félicitation; — 4° du 8 août 1691, Hommage du *Traité des Études monastiques.*

P. de la Rue : sur l'ouvrage de Baillet intitulé : *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs;* — 2° du 10 décembre 1685, sur des matières de théologie; — 3° fragment où l'auteur se déclare disciple de Huet; — 4° sur le livre de Huet contre la philosophie de Descartes; il attirera beaucoup d'ennemis à l'auteur; — 5° pour les Jésuites contre M. Du Bois et

contre Régis; — 6° sur le manuscrit de la Pucelle; nouvelles diverses.

P. Cossart : 1° du 22 septembre 1664, communications sur un manuscrit d'Origène; — 2° sur *l'Origine des Romans.*

P. Poussines : 1° du 7 mars 1679 (lettre au R. P. Michel Nau), sur Huet et sur une version de Josèphe; — 2° du 11 mai 1682, Lettre de justification; — 3° du 16 décembre 1684, Hommage d'opuscules; — 4° du 24 novembre 1685, compliments.

P. Adrian Parvillier : du 1er juillet 1670, envoi de cinquante proverbes grecs vulgaires; annonce d'un grand ouvrage : *le Truchemans de l'Orient, Interpres Orientis.*

P. Chifflet : 1° du 25 août 1678, demande un rendez-vous; — 2° du 27 août 1678, envoie à Huet la dédicace du *Traité des années de Dagobert* adressée au dauphin; 3° du 9 septembre 1678; — 4° du 18 septembre 1678[1], questions d'intérêt personnel et de librairie; — 5° du 2 octobre; — 6° du 11 octobre, sur une couronne fleurdelisée du roi Philippe Ier, inventée par un graveur fantaisiste et sur ses propres ouvrages.

P. Letellier : fragment du 29 décembre 1677.

§ 3. — LES GRANDS SEIGNEURS[2]

Duc de Coislin : 1° (fragment) l'Académie, la santé de l'abbé Testu et la guerre; — 2° 17 octobre, nouvelles de la campagne de Flandres; — 3° du 24 juillet 1708, questions sur la confession auriculaire et sur la signification du mot hébreu *Cherub;* nouvelles du roi. — Réponse de Huet; 4° du 28 juillet 1708, nouvelles questions et remerciements. — Réponse de Huet.

---

1. Le manuscrit porte 1648.

2. Ms. 15189 du fonds français.

Duc de Richelieu : du 26 janvier 1691, félicite Huet de sa critique de Descartes et de ses sentiments sur la concordance de la foi et de la raison. (*Demonstratio evangelica.*)

Marquis de Feuquières : 1° du 16 juillet 1681, effets des ouvrages de Huet sur les huguenots de Suède; — 2° à Madame de Clinchamp, la reine Christine désire la présence de Huet auprès d'elle.

Duc de Montausier : « La correspondance de Mr le Duc de Montausier avec Huet forme une collection de 277 lettres autographes depuis 1662 jusqu'en 1690.... Ne pouvant faire entrer dans ce recueil la totalité de cette nombreuse correspondance on n'y insérera que les lettres qui présenteront réellement quelque intérêt sous les rapports historique, littéraire ou biblographique. » (Lechaudé d'Anisy.) 1° du 1er mars 1662, remerciements; — 2° du 5 septembre 1670, nomination de Huet à la place de sous-précepteur du dauphin, avec 2,000 écus d'appointements; — 3° du 12 octobre 1671, fragment; — 4° du 21 juin 1672, nouvelles littéraires, mort de M. de Longueville; — 5° du 1er juillet 1672, renvoi d'une épreuve du plan de Caen; on a attribué à Montausier un sonnet de Quinaut; — 6° du 15 mai 1674, sur les ouvrages *ad usum Delphini;* — 7° du 29 mai 1674, il désire que Huet obtienne l'abbaye de Fontevrault : 16 ou 18,000 fr. de revenu; — 8° du 13 juin 1674, témoignages d'intérêt, mort de M. de Brieux, siège de Salins; — 9° du 23 septembre 1674, fragment; — 10° du 15 octobre; — 11° du 23 octobre; — 12° du 26 octobre, et 13° du 19 novembre 1674, sur les ouvrages à l'usage du dauphin; — 14° du 8 janvier 1675, sur Madame de Coulanges et la maréchale de la Ferté; — 15° du 24 février 1675, sur une « incommodité » de Bossuet; — 16° du 17 mars 1675, sur M. Hallery et ses poésies, sur les lenteurs de l'imprimeur Léonard; — 17° du 27 may 1675, concerne le dauphin; — 18° du 11 juin 1676, sur Graevius et Hallery; — 19° du 29 juin 1676, sur l'abbé Cottin et M. de Segrais, les livres nouveaux; — 20° fragment sur les ouvrages du Dauphin et *le Vitruve* de M. Roussel; — 21° du 23 février 1677, sur la *Démonstration évangélique* et sur l'impression de *Vitruve*; — 22° du 26 avril 1677,

le dauphin a parlé de Huet à Colbert pour la continuation de la pension ; — 23° (sans date) et 24°, du 26 juillet 1678, sur les ouvrages du dauphin ; — 25° du 25 septembre 1678, sur les livres du P. Chifflet, diverses questions de langue agitées à l'Académie ; avis de Pellisson et de Bossuet ; — 26° du 13 octobre 1678, sur les livres du dauphin ; — 27° du 20 novembre 1678, fragment ; — 28° (fragment) Huet est estimé à l'étranger ; — 29° du 27 septembre 1679, sur le P. Cantel, 30° du 14 juin 1681, sur Mademoiselle Lefèvre et l'accouchement de la dauphine ; — 31° du 4 février 1683, sur les ouvrages du dauphin et une discussion avec l'abbé Saint-Luc ; — 32° fragment sur les manuscrits de Freinshemius et les fautes du supplément de *Tite-Live ;* — 33° du 5 août 1685, sur une charité demandée au dauphin ; « il ne faut rien espérer de la charité des courtisans qui est plus froide que la glace. » — 34° du 10 novembre 1685, félicitations ; — 33° du 2 mars 1686, recommande une huguenote nommée Mademoiselle de Beaulieu ; — 36° du 28 mars 1687, Huet doit se rendre auprès de Louvois pour une affaire ; — 37° du 11 novembre 1687, fragment d'une ligne ; — 38° fragment ; — 39° du 9 décembre 1687, remercie Huet d'une dédicace (*Censura philosophiæ cartesianæ*) ; — 40° du 19 mai 1689, félicitations adressées à la *Censura philosophiæ cartesianæ*, à laquelle il ne comprend rien, sinon que Descartes y est traité comme il le mérite, ce dont il est ravi ; — 41° du 1er juin 1689, sur le même ouvrage ; — 42° du 8 juillet 1689, méprise le jugement des médecins de la Faculté sur ce livre ; — 43° du 10 octobre 1689, — et 44° du 2 février 1690, sur la permutation de l'évêché de Soissons contre celui d'Avranches.

Le dauphin [1] : « Ludovicus Huetio S. P. D. Cum tu ad me Antonii Hallæj, præceptoris quondam tui poëmata misisti, rem fecisti mihi longe gratissimam ; doctorum enim virorum Lucubrationibus evolvendis plurimum delector. Nulla dubito, quin ejus

1. Nous n'avons pu vérifier si ce billet a été publié par l'abbé Tilladet, l'exemplaire des *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie* conservé à la Bibliothèque nationale « n'étant pas en place » au moment où nous corrigions l'épreuve de ces lignes.

magna sit in poetica facultate præstantia, quo duce ad Parnassi culmen pervenisti. Pro tam insigni munere tu velim si gratias agas meo nomine, et significes quicquid succisivi temporis a consuetis laboribus mihi supererit, id omne in legendis ipsius scriptionibus me libentissime collocaturum. Valetudinem tuam cura diligenter : nihil mihi gratius facere potes. Sic enim habeto mihi te esse longè carissimum, eoque etiam fore cariorem, si me a te amari intellexero. Vale. Versaliis. XXVIII. Martii, MDCLXXV. »

§ 4. — LES LETTRÉS

F. Combesis, dominicain : fragment.

Pirot : 1° du 19 février 1677 ; — 2° du 2 mai 1692, la *Dissertation sur la faiblesse de l'esprit humain* (publiée trois ans après la mort de Huet sans la participation de son neveu) n'est qu'un jeu d'esprit ; l'auteur a raison de ne pas la vouloir publier.

Santeuil : du 10 juillet 16.., nouvelles diverses, envoi d'une hymne sur saint Bruno, que le pape veut faire chanter par les Chartreux en mémoire de son élévation.

Ménage : 1° du 24 septembre 1659, il part pour Basville ; sur ses ouvrages ; envoi d'une épigramme latine (imprimée) sur les noces du roi ; M. Grentemenil, Bochart, Mademoiselle de Scudéry et Madame de La Fayette ; 2° d'octobre 1659, envoi de la copie d'un passage des *Recherches* de Pasquier ; baise-mains à *tutti quanti ;* mentionne Bochart, Mademoiselle de Scudéry et Madame de La Fayette ; — 3° de novembre 1659, envoi de vers et de la suite de *Laerce ;* sur quatre vers de Malherbe qu'il n'entend pas ; — 4° du 12 novembre 1659, mauvaise santé de Madame de La Fayette ; envoi de vers et de la dernière feuille de *Laerce ;* — 5° sans date, remarques sur une ode de Huet ; annonce d'un exemplaire d'une ode du P. Rapin sur le premier président ; M. Bigot travaillera en Italie pour Huet ; — 6° du 26 février 1660, sur la distribution des exemplaires d'une ode de Huet ; —

7° du 24 mars 1660, sur le *De optimo genere interpretandi;* nouvelles de Bigot, Valois, Perrault, Fléchier, Cossart, Mantel, de Vence; — 8° du 17 avril 1660 (fragment) sur une version d'Origène sur saint Jean, nouvelles de Rome sur divers recueils; — 9° du 26 juin 1660, Ménage ne commencera plus un poëme par un O ou un vocatif; Mesdames de La Fayette et de Monbazon, Bigot; — 10° du 11 août 1660, nouvelles du temps, Madame de La Fayette et Mademoiselle de Scudéry; — 11° du 12 novembre 1660, affaire de Ménage avec MM. de la 1re et de la 2e des enquêtes du parlement de Paris « qui prétendaient que je les avois appellés *viles togas* et qui expliquaient *palatinos penates* par le palais. » Mademoiselle de Scudéry; — 12° du 15 janvier 1661, ouvrages du temps, éloge de M. Salmondi; — 13° du 26 juillet 1661, vers de Ménage sur le malheur d'aimer, souper avec Madame de La Fayette au bois de Vincennes, il connaît le cardinal Barberini; — 14° du 13 août 1661, nouvelles littéraires, il faut dire *plurier* et non *pluriel;* — 15° du mois de septembre 1661, emprisonnement de Pellisson, maladie de Fouquet, son patron; — 16° du 1er octobre 1661, dyssenterie de Madame de La Fayette, mort de Quillet et de Brébeuf; — 17° du 8 octobre 1661, Huet doit envoyer un exemplaire de son livre à Montausier, mauvaise santé de Madame de La Fayette, baisements au lieutenant général; — 18° du 9 octobre 1661, sur l'étymologie du mot *mouiller;* Madame de la Fayette et Madame de Sévigné sont à la campagne; — 19° du 18 octobre 1661, sur Mademoiselle, Segrais, le *Traité des Dialectes* de Ménage, le *Lucrèce* de Lefèvre, Fouquet, le roi et Charpentier; — 20° du 6 décembre, le livre de M. Vossius, sur un vers de Huet à propos de la circoncision; — 21° décembre, sur le neveu d'Holstein et l'*Ovide* de Heinsius; — 22° un livre de M. Daillé (*de Scriptis quae sub Dionysii Areopagitae et Sancti Ignatii Antiocheni nominibus circumferentur*) et la boîte de diamants de mille écus donné par la reine de Suède à Mademoiselle de Scudéry; — 23° du 4 mars 1662, M. Fleury va mieux, rétablissement de Mademoiselle de Scudéry, affaires de Fouquet et Pellisson, arrivée d'Elzévir d'Amsterdam; — 24° nouvelles littéraires, il n'ambitionne plus l'emploi de garde à la bibliothèque du roi; — 25° du 25 octobre 1662, sur le *De na-*

tura lucis de Petit et sur le *Traité des Dialectes*, il a aimé Madame de La Fayette en vers et Madame de Sévigné en prose, affaires politiques; — 26° du 8 novembre 1662, voyage de la cour à Dunkerque, affaires de Rome et de Fouquet; — 27° du 22 novembre 1662, accouchement de la reine; — 28° du 25 décembre 1662, diverses questions d'érudition, Madame de Saumaise n'a pas brûlé les papiers de son mari; — 29° du 11 février 1663, quatre vers de Ménage sur sa maladie; — 30° du 17 février, arrivée du cardinal d'Est, affaire de Fouquet; — 31° du 24 février, sur l'impression des lettres de M. de Saumaise; — 32° sans date, sur une élégie de Fléchier, la *Sophonisbe* de Corneille; — 33° du 23 mai 1663, Ménage a remis à Montausier la lettre de Huet; Pellisson et Fouquet; — 34° du 13 juin 1663, il « est honteux » d'être pensionné par Colbert quand Huet ne l'est pas; — 35° du 14 août, comment il s'est comporté après le « donatif du roi »; — 36° du 27 août, itinéraire d'un voyage avec Montausier; — 37° du 17 novembre 1663, discussions sur une épigramme de Gombaud « vous êtes le plus opiniâtre des hommes, et, comme dit M. de Montausier, le roi des opiniâtres »; — 38° du 19 mars 1664, sur sa santé, son régime et les actes du martyre de sainte Perpétue et de sainte Félicité imprimés par Bigot; — 39° sans date, sur une ode latine et un madrigal italien écrit pour Mademoiselle de Sévigné par Ménage; — 40° du 19 décembre, sur Duperier, M. Dumetz, Mademoiselle de Scudéry et Pellisson; — 41° sans date, sur le testament de Chapelain et son exécuteur Conrard; — 42° billet pour M. l'abbé Ménage sur la famille de Ménage; — 43° du 9 septembre 1681, nouvelles politiques et littéraires; — 44° du 15 août 1682, disgrâces de M. de Rhodes, de M. de Beauveon; Monsieur fait chasser Mademoiselle de Theaulon, favorite de Madame; maladie du duc de Savoie; on attend des nouvelles de M. du Quesne; peste d'Alger, réprimandes du roi au cardinal de Bouillon et à Dangeau pour avoir joué à la bassette; dames condamnées à l'amende par de la Reynie pour le même sujet; — 45° du 11 juillet 1685, sur le mariage de Mademoiselle d'Uzès; livres nouveaux; le roi donne à Graevius une chaîne d'or de 2,000 écus; diverses acquisitions et découvertes de Mabillon; Thévenot et Baluze; — 46° du 21 juil-

let 1687, vacance à l'Académie; l'*Aulu-Gelle*, de Gronove; le *Suétone*, de Graevius; les psaumes de Bossuet; nouvelles diverses; — 47° du 20 août 1691, compliments de Carpzonius et de Meibomus à Huet; Ménage est entré le 16 de ce mois dans sa soixante-dix-neuvième année; — 48° du 2 avril 1692; mort de Du Perier; excuses [1].

Conrart : 1° du 10 mars 1674; — 2° du 21 août 1667, sur des discussions académiques de Huet et de Bochart.

Perrault : 1° du 18 juin 1684, une séance académique; la harangue de M. de La Fontaine est fort spirituelle, « quoiqu'il la lût assez mal et avec une rapidité qui ne convenait nullement à une harangue »; lecture de son épître à Madame de la Sablière, réponse de l'abbé de la Chambre, lecture d'un poëme de Quinault sur la description de Sceaux, lectures de Benserade, condoléances de l'Académie à Mr le Duc de Richelieu sur la mort « de Madame son épouse »; Despréaux fait ses visites; — 2° du 2 juillet 1684, séance de réception de Despréaux, lecture de quatre sonnets de Boyer, d'un sonnet de le Clerc, d'un distique latin de Doujat, de deux psaumes de Benserade, d'une fable de La Fontaine; — 3° du 30 juillet 1684, nouvelles académiques; par une fantaisie de l'abbé de la Chambre, la harangue de M. de La Fontaine n'a pu être imprimée; — 4° du 1er juillet 1689, remerciements : le dictionnaire de l'Académie.

Mezeray : 1° (mardi au soir) billet de remercîments; — 2° (mercredy) questions académiques; — 3° du 4 décembre, demande protection pour son neveu qui a un procès au parlement de Rouen.

---

1. « La correspondance de Ménage avec Huet forme une collection de deux cent soixante-six lettres, dont la majeure partie ne roule que sur les ouvrages publiés par ces deux auteurs. Nous avons donc dû ne nous arrêter qu'à celles qui traitent de la littérature en général; et nous borner aux quarante-quatre lettres que nous avons données ci-dessus. » (*Note de M. Lechaudé d'Anisy.*) — Nous avons analysé quatre lettres qui n'étaient pas destinées à l'impression.

Charpentier : du 30 août 1683, sur les condoléances de l'Académie après la mort de la reine, Mezeray était une « vilaine chauve-souris » qui se moquait « des cignes et des aigles ». — « Il a laissé pour son légataire universel un cabaretier de La Chapelle, petit village entre Paris et Saint-Denys. On a trouvé dans son coffre près de vingt mille écus d'argent comptant. Il y avait en or trente-sept mille livres, le reste en argent blanc et en pierreries. On trouva un écu d'or cacheté et enfermé dans un papier sur lequel il avait écrit de sa propre main ces mots : *Écu d'or pour payer ma place à la Grève, quand on ira pendre un gros maltotier.* On trouva aussi un sac dans lequel il y avait douze cents écus en or et un papier écrit de sa main contenant ces termes : *C'est la pension que j'ai reçue en* 1666 *pour l'année* 1665. *Depuis ce temps je n'ai rien reçu du Roi; aussi depuis ce temps-là n'ai-je point dit du bien de lui.* Sur le premier feuillet de la plupart de ses livres on trouva ces mots latins ci : *Haec duo in votis habeo, alterum ut moriens populum Francorum liberum relinquam, alterum ut quisque accipiat odium quod de republica meruerit.*

Galland : 1° du 25 février 1701, sur ses voyages en Orient et sur ses travaux; — 2° sans date, sur des ouvrages orientaux; — 3° du 13 octobre 1701, fragment sur le livre des *Mille Nuits* (sic), dont le texte lui revient à dix écus d'achat et de port.

Le Brun : 28 octobre 1666, sur le *Baptême de J.-C.*, auquel il espère travailler le 15 du mois suivant, et qu'il donnera à Huet « le mois d'après ».

Boulliau (Ismaël) : 1er octobre 1656, sur ses propres ouvrages et les allures singulièrement libres de Christine à la cour.

Dacier : 1° du 6 juillet 1681; — 2° du 12 août 1681; — 3° du 24 septembre 1681, compliments; sur son *Festus.*

Sanadôn : 1° du 18 avril 1715; et 2° du 20 avril 1715, sur des *index* de Juvenal et de Perse.

Basnage : 1er décembre, excuses; explications et nouvelles littéraires.

Saumaise : 28 juillet 1652, sur la reine Christine et un manuscrit d'Origène.

Dupuy : 20 septembre 1653, nouvelles diverses, mort de Saumaise à Spa, après une maladie de deux jours.

Le Fèvre (*Tanneguy*) *:* 1° sans date, envoi d'une épître *ad Mercurium;* — 2° envoi d'un distique; — 3° du 20 mai 1671, éloge de sa fille (Anne Le Fèvre).

Petit : du 20 juin 1681 et du 25 août 1684, compliments; nouvelles de Ménage.

Fermat (*Samuel*) : le manuscrit ne renferme qu'une copie très imparfaite d'une lettre datée de Thoulouse le 8 avril. Le lecteur ne sera pas fâché d'apprendre que les originaux sont restés en France; nous avons retrouvé dans le tome 27 des papiers de M. Libri (Bibliothèque nationale, *fonds français*, *nouvelles acquisitions* 3288) les autographes suivants : 1° du 4 janvier, Lettre de compliment; — 2° du 6 février, envoi d'un ouvrage de mathématiques (ce sont probablement les *Varia opera mathematica* de Fermat père, 1679); — 3° du 8 avril, compliments; — 4° du 9 avril, envoi d'un « exemplaire de quelques-unes de *ses bagatelles* »; — 5° du 23 décembre [1671], sur une ode de lui montrée à Huet (il s'agit probablement d'une pièce de vers intitulée : *Ad Asterium qui mortem immaturam illustris ducis Longavillæ non immerito luget;* cette pièce se trouve dans le manuscrit et n'est point autrement annoncée), envoi du *Diophante;* — 6° du 12 mai 1682, en faveur du P. Poussines; — 7° du 5 décembre 1690, éloge d'un ouvrage de Huet (*Censura philosophiæ cartesianæ?*). — On peut consulter sur les rapports de Fermat avec Huet nos *Recherches sur les manuscrits de Fermat*, 2e partie, VII.

Bigot : 1° du 19 novembre 1661, résultats d'un voyage en Italie; — 2° du 18 septembre 1668, sur Origène; nouvelles.

Le Grand : 8 juin 1694, il a découvert un manuscrit contenant une relation des royaumes de la Péninsule au deçà du Gange, etc.

Chapelain : 12; ces lettres devant très probablement faire

partie de l'édition que M. Tamisey de Larroque prépare pour la collection des *Documents inédits,* nous renvoyons à cette édition.

La Monnoye : au P. Thoulier, Jésuite, de novembre 1710, sur quelques ouvrages du temps, sur Huet qu'il a eu tort de chicaner, sur Achille Tatius et Héliodore.

Nicaise : 1° du 29 juillet 1692, il a reçu de Leibniz une lettre élogieuse pour Huet; avis de Leibniz sur Descartes; quelques mots sur la *Vie de Descartes* de Baillet; le *Dictionnaire critique* de Bayle; le *Paradis terrestre* de Huet; — 2° du 16 février 1693, sur une lettre de Leibniz et sur le charlatan Jacques Aymar; de la Mare publiera probablement la vie de Saumaise écrite par son père; — 3° du 3 août 1693, éloge d'un jeune Genevois (Turretin); respects de Spanheim et de Leibniz à Huet; Leibniz a envoyé à Nicaise la première feuille de son *Codex juris gentium diplomaticus;* — 4° du 21 mars 1697, Nicaise a reçu deux lettres qui regardent Huet : une de Leibniz[1] qui concerne la philosophie

---

1. Cette lettre, dont Nicaise donne un fragment considérable, a été imprimée par Dutens (*G. G. Leibnitii opera* II, p. 245), mais si défectueusement que la copie du manuscrit offre tout l'intérêt d'un inédit. On en jugera si l'on prend la peine de comparer à l'imprimé la rédaction suivante :

« Puisque Mr l'Evêque d'Avranches veut bien avoir la bonté d'agréer mes observations sur Descartes Je les mettrai par écrit un de ces Jours... Quoique je veuille bien croire que cet auteur a été sincère dans la profession de sa religion; néanmoins les principes qu'il a posés renferment des conséquences étranges, auxquelles on ne prend pas assez garde. Si ce qu'il dit est vrai que tout ce qui est possible doit arriver; et qu'il n'y a point de fiction quelqu'absurde et indigne quelle soit, qui n'arrive en quelque tems ou en quelque lieu de l'univers, il sensuit qu'il n'y a ni choix, ni providence; que ce qui n'arrive point est impossible, et que ce qui arrive est nécessaire : C'est justement comme Hobbes et Spinosa le disent en termes plus clairs. Aussi peut on dire que Spinosa n'a fait que cultiver certaines semences de la philosophie de Mr Descartes : de sorte que je crois qu'il importe effectivement pour la religion et pour la piété que cette philosophie soit chatiée par le retranchement des erreurs qui y sont mélées avec la vérité. — Mr l'abbé Foucher que je crois mort n'a rien dit sur ma réplique dans le Journal, lorsqu'il a écrit contre mes nouvelles pensées philosophiques : Il a cru que ce n'étoit que des hypotheses; mais en y méditant on trouvera qu'elles sont démontrées. — Les Mss. orientaux de feu *M. Golius* ont été vendus à L'encan en hollande, c'est une pitié que cette belle collection ait été divisée; ceux de Mr Hinckelman qui a publié l'Arabe de L'Alcoran sont encore à

de Descartes, Foucher, les manuscrits orientaux de Golius, les manuscrits de Hinckelmann et d'après laquelle l'auteur désirerait

---

vendre, et il y a de bonnes choses. — Je suis bien aise que Mgr d'Avranches trouve son édition de l'Alcoran assez correcte. — On m'assure que le Pape Innocent XI a empeché L'édition du bon Pere Maracci, quoiqu'il fut son confesseur; parce qu'il regardoit ses remarques comme une espèce d'Apologie de L'Alcoran, en ce qu'elles faisoient voir que les Commentateurs lui donnoient très souvent un sens raisonnable. Les Arabes ont eu des philosophes dont les sentimens sur la divinité ont été aussi élevés que pouvoient être ceux des plus sublimes philosophes chrétiens. Cela se peut connoitre par l'excellent livre du Philosophe Autododacti (*sic*) que Mr Pokok a publié de l'arabe.

« A propos du Concile de Basle (dont peut être des mémoires se trouveront dans les archives du diocèse de Coutances si Mgr d'Avranches à la bonté de les faire chercher) Je vous dirai Monsieur une nouvelle curieuse : c'est que des mémoires de Certains prélats, qui ont assisté au Concile de Trente, ont été découverts et seront publiés fidelement D'après les originaux. Mr Meïerus de Brême, qui travaille au Glossaire Saxonique sur mes exhortations a été ravi de l'approbation de Mgr d'Avranches. Nous ne négligerons pas l'Islandais et nous avons eu une espèce de Dictionnaire scandinave qui nous servira beaucoup. Ses remarques sur les endroits du *Littus Saxonicum* qui sentent le Saxon, seroient très utiles, et il est a souhaiter qu'elles ne soient point oubliées, ni perdues. Je souhaitterois aussi d'apprendre le jugement de Mgr d'Avranches touchant ma Conjecture sur l'étymologie des Germains dont je vous ai parlé autrefois; cest que je crois que les Herminones, partie des peuples Teutoniques cités par Pline et Tacite, ont donné Le nom à toute la nation : comme encore aujourd'hui vous appelez les Teutons, Allemands, quoique ce nom n'appartienne proprement qu'aux Suéves et Helvetiens. Il est assez ordinaire que l'aspiration s'affoiblit ou se fortifie, et lorsqu'elle est renforcée l'H passe au G et Le Contraire arrive quand le G se change en H. ainsi de Wiseraha (comme portent les anciens monumens) Les romains ont fait *Visurgis*, d'Illoraha Ils ont fait *il argus* et Les espagnols changent *Germanos* en *Hermanos*. Vous savez, Monsieur, que Hlodoveus où Lodovicus est la même chose que Clodovicus et que Childeric ne differe guere de Hilderic, or Childeric se prononcoit en Franc ou Téotisque [1] a peu près comme Ghilderic. Ainsi les aspirations Téotisques en Wiseraha, Ilaraha, Herminones ou Hermeus etc. étant fortes, Les Romains et autres les ont marquées par le G plutôt que par une simple H. Au reste Tacite dit expressement que le nom d'un peuple Allemand a été donné à toute la nation.

« On a publié à Berlin L'ouvrage de Mr Beyer sur des médailles choisies du trésor de L'électeur de Brandebourg son maitre. Je l'attends ainsi que celui que Mr Bechius savant pasteur de la Confession d'Ausbourg a fait sur un almanach Turc apporté de Hongrie ou il y a de beaux eclaircissemens sur les époques, la Chronologie et l'astronomie des Orientaux. »

1. Suivant Schilter, *Institut. Juris Publ.*, Titre 19, Ch. 1er, la Loi Salique fut composée dans la langue Theotisque ou Tudesque. (*Note de Leibniz.*)

connaître l'opinion de Huet sur son étymologie des Germains; une autre de Spanheim; nouvelles diverses; — 5° du 20 juin 1697, nouvelles de Bayle et de Leibniz; — 6° du 18 juillet 1697 (fragment), extrait d'une lettre de Leibniz[1]; — 7° du 1er août 1697, vers de Santeuil sur Dijon; copie entière d'une lettre du P. Bonjour sur les antiquités égyptiennes; — 8° du 12 août 1697,

---

1. Cet extrait se trouve encore défiguré dans l'édition de Dutens (tome IV, p. 205). Voicl la version du manuscrit :

« Le R. P. Mabillon ayant copié dans L'abbaye de St-Amand des pays bas, de Vieux Vers Teutoniques, faits à la louange d'un Roi Louis, pour avoir vaincu les normans L'an 883, et que Mr Schilter a publiés à Strasbourg avec une explication et des notes, cela m'a donné occasion de revenir au Glossaire Saxon de mon ami, et de Supplier Mgr d'Avranches par votre intercession de lui Communiquer quelques restes de la Langue Saxonne *in Littore Saxonico;* une simple citation suffit : car il est a souhaiter qu'il publie lui même Le reste dans ses antiquités de Caen.

« Je suis ravi nonseulement qu'il approuve ma Conjecture sur L'Etymologie de Germani ; mais encore qu'il donne entièrement dans mon sens : car j'ai déja écrit a deux ou trois amis que je crois non seulement que les Germains viennent de Herminous ou Hermius; mais encore que ces peuples ont pris leur nom d'un ancien prince ou héros nommé Irmin cité sous le nom d'Irminsul dans l'histoire de Charlemagne. Cest à dire La Colonne de l'Idole *Irmin :* car *sul* ou *seul* veut dire Colonne en Allemand. Cette Colonne (mais sans l'idole) se voit encore dans l'église cathédrale de Hildesheim. Meibomus fit autrefois un ouvrage sur ce sujet. On dit que la figure de l'Idole representoit un Dieu de la Guerre : *Heer* exprime en effet armée, ou chez les anciens Teutons *Hari*, dou vient *Hariban* cest à dire comme je crois, *Clameur du Haro :* Car *Ban* désigne appel, ce qui ne veut dire autre chose que la convocation ou proclamation générale pour se trouver a l'armée, dont votre mot Arriere ban a été tiré par corruption. Ainsi *Ariman* dans les vieux titres exprime un homme de Guerre, ce qui n'empêche pas le rapport d'Irmin à Hermes où Mercure que notre illustre prélat a trouvé; car il y a lieu de croire que chez les germains Mars et Mercure étoient confondus, ces peuples n'estimant que les armes, et que le Wodan ou Odin des Saxons se rapproche le plus de Mercure, quoiqu'il fut grand Guerrier, parcequ'on le regardoit en même tems comme magicien. J'ajouterai encore que ce prince *Irmin* ou *Hermin* me paroit être cité par Tacite comme fils de Man et petit fils de Tuiston puisqu'il dit assez clairement que les Jugenons, Herminons et Istanons ont pris leurs noms de ceux des trois fils de Mannus... Je ne manquerai pas lorsque j'aurai quelque Loisir de faire quelques notes sur ce que Mr Descartes a pris des autres sans faire semblant de rien, pour servir d'un petit supplément à ce que Mr d'Avranches a déja remarqué. Vous aurez la bonté de lui dire que ce n'est pas moi, mais un de mes amis nommé Meierus qui travaille au Glossaire Saxonique, à ma sollicitation, etc. »

mort édifiante de Santeuil; — 9° du 26 juin 1698, compliments de Leibniz à Huet; le roi ne veut pas qu'on parle du traité de l'*Amour désintéressé;* — 10° du 9 août 1698, respects de Leibniz à Huet; jugement de Mademoiselle de Scudéry sur l'*Amour désintéressé;* — 11° du 7 décembre 1698, sur la cour de Rome et l'ouvrage de Fénelon; — 12° du 22 février 1700, nouvelles du P. Bonjour, de l'abbé de la Charnaye; sur les lettres de Hubert Languet et des satires précédées, disait-on, d'une préface de Gronovius et de Graevius; sur la cour de Rome.

Menjot : sans date, éloge du livre de Huet contre Descartes; critique de la philosophie cartésienne.

Guillebert: du 11 mai, remerciements; sur une dissertation de Perizonius.

Foucher : du 23 septembre 1696, éloge du livre *Concordia rationis et fidei.*

La Marque Tilladet : affaire de publicité.

Oldenbourg : 1° du 12 mars 1670, sur le procédé de Hauton pour dessaler l'eau de mer et sur la traduction de l'*Histoire de la Société royale de Londres;* — 2° du 1er mai 1676, ouvrages récemment publiés en Angleterre; — 3° du 17 novembre 1676, remerciements pour les commentaires *ad usum delphini.*

Justel : 1° du 28 février 1663, sur l'impression d'*Origène;* quatre inventeurs prétendent à la découverte des longitudes; — 2° du 2 février 1667, questions de bibliographie; — 3° sans date, expériences nouvelles sur la transfusion du sang, animosité de l'archevêque de Sens contre les Jésuites; — 4° du 25 mai 1667, mort de Bochart, nouvelles littéraires et politiques; — 5° du 1er juin 1667, transfusion du sang, conservation du blé, diamètre du soleil; fondation d'une académie orientale dont l'abbé de Bourr (?) est le chef et à laquelle appartiennent MM. de Launay, Chapelain, le Coutelier, Sainte-Croix, d'Herbelot, etc.; — 6° du 29 juin 1667, expériences de physique devant la marquise de Newcastle, microscope d'Euttachio, service funèbre de Descartes à Sainte-Geneviève, voyages de Christine, Segrais et le cardinal

Barberini; — 7° du 11 novembre 1667, la Société royale et ses travaux; — 8° du 10 décembre 1667, l'Académie orientale suspecte à Rome est dissoute, nouvelles diverses; — 9° du 6 mars 1668, nouvelles astronomiques; expériences de médecine; — 10° du 22 mars 1668, transfusion du sang; polémique de Milton et de Saumaise; nouvelles; — 11° du 8 mai 1668, quadrature de l'hyperbole; observations de Wallis sur le livre de Dulaurens; nouvelles politiques; — 12° du 19 mai 1668, mille écus de récompense et quelques droits sur les vaisseaux à l'inventeur des longitudes; ouvrages de Michel Angelo Ricci, de Pell, de Wilkins; découverte archéologique à Tournay; nouvelles; — 13° du 23 mai 1668, nouvelles politiques; — 14° du 5 juin 1668, examen par Messieurs Carcavi, Huygens, Roberval, Picard, Auzout et Duquesne, de la prétendue découverte des longitudes; — 15° du 24 juillet 1668, instrument de Mortland pour extraire les racines carrées et cubiques (70 francs); milord Brouncker; — 16° du dernier juillet 1668, ouvrages du temps, accouchement de la reine; — 17° sans date, bibliographie; — 18° du 15 juillet 1670 (à Segrais) mort de Madame, nouvelles, livres de Barrow, de Boyle et de Thruston; — 19° du 20 août 1670, mariage de Mademoiselle avec Monsieur, expériences de Otto de Guericke, maladie de Morus, tremblement de terre à Inspruck; — 20° du 3 février 1671, expériences de Boyle, ouvrages du même auteur, Wallis et Borelli, subsides accordés au roi par le parlement d'Angleterre, affaire de Don Gusman et de Rasponi à Rome; — 21° du 13 mars 1671, *Traité des Liquides* de Borelli; expériences nouvelles; Redi fera imprimer une lettre qui parlera de plusieurs remèdes apportés du Levant; nouvelles politiques; — 22° du 25 mars 1671, ce qui se passe dans la république des lettres et en Angleterre; — 23° du 8 avril 1671, ouvrages du temps, différends des ducs de Lunebourg et de l'Evêque; nouvelles d'Angleterre et de Bruxelles; — 24° du 15 avril 1671, ouvrages du temps; nouvelles politiques; — 25° du 7 mai 1671, ouvrages du temps; Otto de Guericke; nouvelles d'Angleterre; — 26° du 8 juillet 1671, lunette de Newton; discussions sur le temps de la conception; découverte de la *Casa blanca*, qui vaudra au roi d'Espagne plus de 30 millions; nouvelles d'Italie, de l'Inquisition; nouvelles d'Angleterre; traité de Wallis *De anima brutorum;*

— 27° du 25 septembre 1671, nouvelles littéraires; — 28° du 2 octobre 1671, nouvelles de Puffendorf, Vossius, Heinsius, Holstenius; le grand-duc a fait faire un catalogue de ses médailles, etc.; à Florence, on a trouvé la tête d'un jeune homme d'une pierre plus dure et plus belle que le marbre de Carrare; le fils de Képler; sur une relation de la Laponie; — 29° du 4 octobre 1671, comment les Indiens filent le coton; Bernin travaille à un cheval de marbre pour la statue du roi; épîtres d'Origène. Cette lettre nous apprend encore une particularité intéressante : « On me mande de Rome qu'on n'a pas trouvé dans la cire des ruchers des mouches à miel la régularité ni l'égalité que Mr Thevenot soutient y avoir remarqué, ayant prétendu que c'était un moyen assuré d'avoir une mesure universelle. La remarque était curieuse, et eut été fort utile si elle eût été juste. Je le verrai au premier jour pour lui apprendre cette nouvelle. » On s'est beaucoup préoccupé au XVIIe siècle de la recherche d'une mesure universelle et immuable[1]; — 30° du 9 décembre 1671, préparatifs de guerre et négociations; Redi donnera bientôt les vies de Boccace, du Dante, de Pétrarque et de Léonardo Aretino, et l'*Histoire des animaux qui naissent des plantes;* impression de plusieurs livres; mort de Fairfaix; — 31° du 3 janvier 1672; ouvrages divers; lunette de Newton; éloge des Anglais; — 32° du 7 mai 1673, recommandation de Graevius; l'*Histoire de Mézerai* et un traité de Vossius; — 33° sans date, sur la noblesse vénitienne. — « *Cette correspondance, interrompue depuis l'année* 1673, *ne reprend qu'en* 1685, *sans qu'on puisse deviner le motif qui les avait brouillés.* » (L. d'A.). — 34° du 22 novembre 1685, il ne peut s'empêcher de féliciter Huet sur sa nomination à l'évêchéde Soissons; ce qui se passe dans la république des lettres; sur le *liber judicialis;* — 35° du 27 mars 1686, Huet a songé à faire revenir Saint-Evremont; celui-ci serait heureux de revoir son pays, si quelques amis puissants modifiaient les idées du roi à son égard. M. de Montausier n'a pu réussir; — 36° du 8 juillet 1686, Vossius lui a envoyé le manuscrit de Manilius et estime ce manuscrit, affaire de Saint-Evremont; — 37° du 16 janvier 1687,

1. Voyez notre travail sur *Huygens et Roberval*, page 9.

sur les ouvrages du temps et le manuscrit de Vossius; — 38° du 28 mars 1688, ouvrages du temps; Vossius convient de la pauvreté du Chinois; — 39° du 24 janvier 1692, nouvelles littéraires; mort de Boyle; l'évêque de Salisbury écrira sa vie.

Huygens de Zulichem : du 18 avril 1691, il remercie Huet de sa *Censura philosophiæ cartesianorum* [1].

De Spanheim (*Ezéchiel*) *:* du 19 mai 1683, lettre de politesse.

F.. Brun : du $\frac{22}{12}$ juillet 1680, hommage de ses commentaires de *Vestitu sacerdotum hebræorum*, compliments.

Ludolf : du 23 février 1684, envoi du commencement de ses notes sur son *Histoire* d'*Éthiopie;* son sentiment sur le pays de Cus. (Ethiopie)

Frédéric Broummer : deux billets sans date, sur des prêts de livres.

Diodati : du 18 décembre 1652, lettre de politesse et de remerciements.

Bauldry Paul : du 29 décembre 1699, consultation sur l'étiquette; questions de typographie; lacunes du dictionnaire de l'Académie.

Alexandre Morus : du 21 août 1660, affaires personnelles.

Étienne Morin : très longue lettre du 15 novembre 1672, sur un passage du *Premier des Machabées*, ch. 12, v. 20, et sur les éditions du Talmud; sur ses études et les ouvrages de Grentemenil.

Jacques de la Baune : du 6 octobre 1692, sur un ouvrage de Huet mal imprimé; il a trouvé un nouveau plaisir aux *Avantures laponiques* de Descartes.

Thevenot : sans date, hommage d'un ouvrage.

---

1. Voyez notre travail intitulé : *Huygens et Roberval.*

Roulland : du 10 août 1690, remerciements et félicitations; nouvelles de l'abbé de Polignac.

Remond: du 22 septembre (1711), compliments; hommage de l'*Histoire de la Philosophie*, en anglais, par Stanley, et traduite par Olearius[1].

Guillet de Saint-Georges : sans date, témoignage de reconnaissance.

De Bourgeauville: du 30 juillet 1686, fragment à M. de Fontenay, félicitations à Huet.

Colleville Le Sueur : (fragment) raisons qui retardent la publication des ouvrages posthumes de son grand-père.

Bochart Samuel : 1° du 25 mars 1650, la reine de Suède le sollicite d'achever et de lui dédier son livre des *Animaux de l'Ecriture;* — 2° du 7 avril 1652, son départ du Havre dans un navire de guerre hollandais; — 3° du 10 avril 1652, il attend Huet au Havre pour faire le voyage de Suède avec lui; — 4° du 11 avril 1652 (le manuscrit porte 1692), le vent l'empêche de s'embarquer; — 5° du 12 avril, il presse le voyage de Huet; — 6° du 2 mai 1652; — 7° du 2 novembre 1652, sur le voyage de Huet, nouvelles de la reine, divers sujets de littérature; — 8° du..... sur la reine de Suède, à qui il a lu les *Adieux* de Huet aux chevaliers suédois; l'abbé Bourdelot; épigramme latine que

---

1. « Je n'ai pas été assez heureux pour me procurer des renseignements sur Remond et Roulland. J'ai écrit à un Mr de Remond qui demeure près d'ici et dont la conformité de nom me faisait espérer pouvoir en obtenir quelque éclaircissement. Mais il n'a pu m'en fournir que sur Florimond de Remond (dont il se dit descendre), lequel était conseiller au Parlement de Bordeaux en 1570 et qui a beaucoup écrit contre les Calvinistes. Quant à celui qui était en correspondance avec Huet et qui, par conséquent, appartient au XVIIe siècle, il n'en a jamais entendu parler. J'ai aussi compulsé les registres de l'Académie, ceux de l'Université ainsi qu'une biographie manuscrite en quatre volumes in-f° intitulée *le Moreri des Normands;* mais ils gardent tous le silence sur ces deux personnages. » (L.l d'A.) Ces mots terminent le manuscrit. Le correspondant de Huet est probablement le même que ce M. de Rémond, auquel Leibniz écrivit sa lettre sur la philosophie des Chinois. (*Opera*, éd. Dutens, tome IV, p. 169.)

Bochart a présentée à la reine, et qu'elle « veut faire buriner sous son portrait en taille-douce », nouvelles de Suède; — 9° sans date, sur la version des *Septante;* — 10° du 27 mai 1661, sur l'absence de Huet; sur M. Vattier; sa traduction des vies de Tamerlan et d'Avicennes; — 11° sans date, Huet à Bochart; question sur un passage de la Genèse; — 12° sans date, réponse; — 13° du dernier de mai 1666, sur le ministre protestant M. Daillé et ses écrits; — 14° sans date, sur le *De nili.... origine* de Vossius; sur un Nouveau Testament en langue turque, traduit par un Anglais; — 15° du 15 octobre 1666, sur des lettres envoyées à Huet; diverses questions de bibliographie.

De Thouroude : 1° du 25 mai 1668, politesses; on lui a volé dans la barque de Padoue sa valise qui renfermait tous ses papiers; — 2° du 20 juillet 1671, nouvelles de l'Académie de Caen; — 3° du 6 décembre 1671, nouvelles sur ses travaux; — 4° du 21 janvier 1672, fragment; — 5° du 9 mars 1672, sur M. Tennulius; 6° du 5 avril 1673, sur la *Geographia sacra Caroli à Sancto Paulo*, qu'il prie Huet de lui trouver; remarques géographiques; — 7° du 17 novembre 1673, sur ces mots de saint Jérôme : *Nudipedalia exercuit;* questions géographiques; — 8° du 2 octobre 1674, demande le Portolano qui se trouve dans la bibliothèque de Monsieur de Colbert; nouvelle d'emprisonnement; — 9° du 7 avril 1675, demande à Huet quelques renseignements géographiques; — 10° du 15 mars 1676, questions géographiques; — 11° du 10 août 1677, sur Scaliger et ses lettres originales; sur le lac Copaïs; il demande à Huet son sentiment sur un passage de Lucien tiré des *Dialogues*; — 12° du 21 avril 1678, questions de géographie à propos de la relation de Spon; 13° du 16 février 1679, sur la situation d'Aulis; sur un passage de *Sénèque* où se trouve le mot *Meandre* ou le mot *Melanes;* — 14° du 11 janvier 1680; M. Grentemenil; sur des épigrammes de l'*Anthologie* dites ἰσόψηφα; 15° du 19 février 1681, sur les mesures.

Le Moyne : 1° du 23 février 1663, affaires personnelles et littéraires; la reine Christine; — 2° sans date, sur les Ethiopiens; — 3° du 13 novembre 1670; compliments à Huet, nommé sous-

précepteur du dauphin; nouvelles littéraires; — 4° sans date, éloge de la bibliothèque du roi; bibliothèque d'Oxford; manuscrit de Petit sur Josèphe; il n'estime point Petit; M. de Saumaise; nouvelles littéraires; offres de service à Huet; — 5° du 20 juillet 1677, nouvelles de Leyde; Spinosa « étoit un homme d'un mauvais regard, et dont la physionomie ne promettait rien que de bas et de contemptible »; sur le *Valerius flaccus* de Heinsius; — 6° du 29 décembre 1678 (fragment), nouvelles littéraires; Spinosa « n'avait ni érudition, ni esprit, ni jugement, ni rien de tous les caractères qui composent un homme de mérite »; sur divers auteurs; Aboulfaradge; — 7° du 9 mars 1679, nouvelles littéraires; — 8° du 11 décembre 1681, sur Bossuet, sur l'Église et la religion; — 9° du 5 août 1683 (fragment), nouvelles littéraires; éloge de Scaliger; — 10° du 10 août 1684 (fragment), nouvelles littéraires et particulières; — 11° du 16 août 1685, nouvelles littéraires; — 12° du 16 janvier 1687, sur la mort du ministre Claude; nouvelles littéraires; M. de Meaux, mort de Le Sueur, fils de l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*; — 13° du 15 avril 1688, remerciements pour deux portraits de Huet; Le Moyne lui a envoyé le sien; nouvelles littéraires; — 14° du 19 février 1689, il est malade et s'excuse de n'avoir écrit.

Note de l'abbé de Saint-Pierre à Huet sur un règlement qui délivre les Académiciens des sollicitations en faveur des candidats à l'Académie. (*La fin de cette note est enlevée; elle est datée de* 1712.)

TABLE

Pages

INTRODUCTION III

Lettres de Madame de La Fayette 1
Lettres de Madame de Bellefont 25
Lettre de la Marquise de Lambert 29
Lettres de la Duchesse d'Uzès. 31
Lettre de la Duchesse d'Harcourt 33
Lettres de Madame de Tilly 34
Lettres de Madame Dacier. 40

Lettres de Bossuet 49
Lettres de Fléchier 90
Lettres de Fénelon 101

APPENDICE 105

A PARIS

DES PRESSES DE D. JOUAUST

Imprimeur breveté

RUE SAINT-HONORÉ, 338